

RAPPORT ANNUEL 2015



Coordination SUD
Solidarité Urgence Développement

LA COORDINATION NATIONALE DES ONG FRANÇAISES DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Dans un souci de lisibilité, le masculin employé dans ce texte désigne des fonctions qui peuvent être exercées à chaque fois par une/des femme-s et/ou un/des homme-s.

Les réseaux d'appartenance de Coordination SUD



Le Mouvement associatif, instance de représentation politique du mouvement associatif français, rassemble 14 coordinations représentatives des divers domaines et secteurs de l'activité associative et 23 coordinations régionales.



Concord, la Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement, regroupe 28 associations nationales, 20 réseaux d'ONG internationales et 3 membres associés, représentant plus de 2 600 ONG soutenues par des millions de citoyens.



Le Forum international des plateformes nationales d'ONG (FIP), composé de 63 plateformes nationales d'ONG et de 7 coalitions régionales, promeut l'émergence de la voix de la société civile dans les négociations internationales.

SOMMAIRE

LES DATES CLEFS DE L'ANNÉE	P.3
COORDINATION SUD EN CHIFFRES	P.4
RAPPORT MORAL	P.5
RAPPORT D'ACTIVITÉS	P.8
VIE DU RÉSEAU ET RÉSEAUX D'APPARTENANCE	P.10
UN ANCRAGE DANS LE PRÉSENT ET L'AVENIR	P.10
UN ENGAGEMENT À PLUSIEURS ÉCHELLES	P.12
UN APPUI SUR MESURE ET D'INTÉRÊT COLLECTIF	P.14
DES SERVICES ADAPTÉS AUX BESOINS DES ONG	P.15
DES RÉFLEXIONS COLLECTIVES AU SERVICE DU SECTEUR	P.18
INFLUENCER LES POLITIQUES DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE	P.21
● LES ENJEUX TRANSVERSAUX	P.22
EXIGER UN CADRE AMBITIEUX POUR L'AGENDA 2030	P.22
COP21 : COORDINATION SUD FORTEMENT MOBILISÉE	P.24
POUSSER LA FRANCE À SE DONNER LES MOYENS DE SES AMBITIONS	P.27
HUMANITAIRE : LES ONG MOBILISÉES SUR PLUSIEURS FRONTS	P.29
PLUS D' ACTIONS POUR UNE RÉELLE INTÉGRATION DU GENRE	P.31
● PLAIDOYER SECTORIEL DE COORDINATION SUD	P.33
SANTÉ : LES ENGAGEMENTS DE LA FRANCE EN QUESTION	P.33
DÉFENDRE L'AGRICULTURE FAMILIALE ET PAYSANNE	P.34
● ENVIRONNEMENT FAVORABLE ET DROIT D'INITIATIVE	P.36
UNE CONCERTATION SUR FOND D'INSUFFISANCE BUDGÉTAIRE	P.36
RAPPORT FINANCIER	P.39
SYNTHÈSE	P.40
COMPTE EMPLOIS RESSOURCES ET BILAN	P.42
COMPTE DE RÉSULTAT	P.44
ANNEXES	P.46

LES DATES CLEFS DE L'ANNÉE

23 janvier

Lancement du groupe de travail Financement du développement du CNDSI

22 mai

Restitution de l'étude Argent - Associations de solidarité internationale

18 juin

Assemblée générale extraordinaire de révision des statuts de Coordination SUD

13 au 16 juillet

Participation à la 3^e Conférence internationale sur le Financement du développement à Addis-Abeba

12 septembre

Rencontre avec François Hollande (ODD, Addis-Abeba, COP21)

15 septembre

Lancement de la réflexion sur le projet d'adossement de l'Agence française de développement à la Caisse des dépôts et consignation

30 septembre

Assemblée générale prospective

5 octobre

Rencontre avec Laurent Fabius (COP21)

19 octobre

Adoption par l'Assemblée nationale de l'affectation de la taxe sur les transactions financières au climat et au développement

19 octobre

Lancement du groupe de travail Migrations du CNDSI

27 octobre

Atelier « Genre et agriculture familiale »

5 novembre

Lancement de l'offre de complémentaire santé mutualisée

11 et 12 novembre

Sommet européen de La Valette sur les migrations. Coordination SUD co-signe une tribune du Forum

12 novembre

Lancement du Modèle d'autodiagnostic et d'amélioration continue (Madac)

24 novembre

Sortie du hors-série climat d'Altermondes, en partenariat avec Coordination SUD et Libération

28 novembre

Rencontre avec François Hollande (COP21)

30 novembre au

11 décembre

Participation à la COP21

2 décembre

Nomination de Philippe Jahshan au Conseil économique, social et environnemental

11 décembre

Assemblée générale constitutive du FIP

COORDINATION SUD EN CHIFFRES

2 conventions de partenariat
signées avec ONE France et
la Coalition Eau

13 salariés

16 nouveaux membres

16 espaces de travail
collectif

19 projets d'ONG
cofinancés par le Fonds de
renforcement institutionnel et
organisationnel (Frio)

21 administrateurs
dont 43 % de femmes

38 publications
collectives

+ de 80 rencontres
avec les pouvoirs publics

161 membres actifs

254 personnes
formées

335 appels d'offres
sur le site

595 hommes/jours de
mobilisation des ONG

4870 offres d'emplois
et stages

6061 fans sur Facebook

12170 followers
sur Twitter

21773 abonnés
au Point Info

24000 abonnés
à l'alerte emploi

1 595 996 visites
sur le site

RAPPORT **MORAL**



L'année 2015 aura été celle des extrêmes. Jamais depuis 1945, le nombre de réfugiés et de déplacés n'aura été aussi grand ! Jamais depuis la fin de la Guerre froide, le monde n'aura vu ressurgir autant de murs et de barbelés aux frontières. Extrêmes également du côté du climat, l'année 2015 a battu le record de chaleur lui-même déjà battu en 2014 ! Enfin, année d'attentats terroristes en recrudescence et qui ont endeuillé tant de pays comme le nôtre.

2015 aura été une année de plus pour la guerre civile syrienne ; une année encore et combien de morts ou d'exilés qui s'ajoutent ? Crise syro-irakienne prise dans les filets d'une géopolitique éclatée, et soulignant en creux la terrible paralysie des Nations unies. Dans la Déclaration du millénaire adoptée à l'ONU en 2000, on pouvait y lire l'engagement suivant : « *Nous, chefs d'État et de gouvernement, nous sommes rassemblés (...) à l'aube d'un nouveau millénaire, pour réaffirmer notre foi dans l'organisation et dans sa Charte, fondements indispensables d'un monde plus pacifique, plus prospère et plus juste* ». Cela peut nous laisser pensifs aujourd'hui. Et il n'y a pas que la Syrie, bien malheureusement. La Libye, le Sud Soudan, le Nigéria, le Sahel, le Yémen s'il ne faut citer que ceux-là, dénotent tout autant de l'extension de zones de crises devenues durables, faisant de l'état de guerre une sorte d'état naturel pour des millions de femmes et d'hommes.

Ce monde « zéropolaire » comme le qualifiait Laurent Fabius, semble bien être un monde sans boussole. Sans cap ni vision comme l'Europe qui s'est fracturée devant l'afflux de réfugiés venus chercher la paix sur ses terres. Loin de ses propres valeurs, elle a laissé libre cours aux égoïsmes nationaux par manque de courage et d'anticipation et s'est abîmée jour après jour dans une logique de marchandage indigne qui fait honte à son histoire. L'Union européenne ne rêve plus et fait malheureusement de moins en moins rêver.

Alors est-il encore permis d'espérer ? Ce monde en crise est aussi un monde en transitions. Les objectifs du développement durable à 2030 et l'Accord de Paris sur le climat sont, malgré les faiblesses et insuffisances des textes, des manifestations d'une prise de conscience qui s'amplifie. Sans doute trop lentement encore, mais non moins réelle. Conscience que nos modèles sont à bout de souffle et nécessitent des transformations multiples. La réduction de la pauvreté à mettre au crédit des objectifs du millénaire pour le développement, n'a pas empêché un creusement abyssal des inégalités. Celui-ci devient strictement insoutenable et doit être traité. La croissance à deux chiffres des pays émergents n'a pas empêché la montée de périls sociaux et environnementaux avec la même vitesse et démontre une fois encore qu'elle ne peut être le seul indicateur de développement. Partout, les problématiques de redistribution, de protection de l'environnement ou de gouvernance démocratique se posent. L'agenda universel du

développement durable avec ses contradictions dit deux choses : la nécessaire convergence de tous vers des logiques de soutenabilité, et l'indispensable mise en cohérence des politiques publiques avec cet impératif. Il faut ainsi espérer et se battre, pour que demain, on ne fasse plus du commerce comme on le faisait hier ; que la dérégulation des marchés du transport ne continue pas de favoriser les cycles longs de consommation au détriment des producteurs locaux et de l'environnement. Se battre surtout, comme acteurs d'une société civile exigeante et la mieux à même d'être garante de la tenue des engagements, mais aussi de nécessaires inflexions qui resteront à donner. Partout une jeunesse espère et pousse et de nombreuses initiatives porteuses d'avenir voient le jour. Charge pour la solidarité internationale de les soutenir et de les faire croître.

2015 a connu une concentration unique de sommets mondiaux touchant aux problématiques du développement et du climat. L'agenda des objectifs de développement durable a sa part d'utopie et ses complexités pratiques. L'Accord de Paris sur le climat est tout aussi historique qu'insuffisant. Il s'agira de ne pas baisser la garde. Et notamment sur les suites d'Addis-Abeba. Si le financement est le nerf de la guerre, de ce point de vue, de nombreuses batailles restent à mener. Pour honorer enfin l'engagement des pays donateurs qui n'y sont pas encore, à respecter leur promesse d'accorder 0,7 % de leur RNB au développement. Pour que la responsabilité sociale et environnementale des multinationales soit effective avec des moyens renforcés de contrôle ; pour que des efforts conséquents soient portés sur la gouvernance et le renforcement des capacités locales des pouvoirs publics et des sociétés civiles. Enfin pour que la capacité publique à lever l'impôt se consolide sans pâtir des fuites massives de richesses. La réduction des inégalités et la défense de l'intérêt général ne se feront pas sans une lutte acharnée contre les paradis fiscaux.

Coordination SUD restera au cœur de tous ces combats, forte de ses membres et de ses partenaires en France comme dans le monde. En France d'abord où l'aide publique au développement justement a été sacrifiée sans cesse depuis 2010 et a plongé pour n'être plus qu'à la moitié de son objectif ! Où cette même aide faite massivement de prêts au détriment des pays les plus pauvres et de la société civile, contraint notre politique de développement à certains choix et la prive surtout de capacités de souplesse devenues indispensables dans le monde que l'on connaît.

Dans ce contexte fait d'actualités tragiques et d'avenirs incertains, Coordination SUD a lancé une prospective pour sonder, mettre en discussion l'avenir, et mieux s'y préparer. Elle a poursuivi ses actions de renforcement au bénéfice des ONG et son plaidoyer pour la reconnaissance et le financement de ses dernières. Elle a nourri de son action les débats des grands sommets de l'année et les priorités de la politique française de solidarité internationale. Convaincue que la société civile organisée constitue une des clés majeures d'une plus grande résilience du monde, et par conséquent de sa stabilité, elle poursuivra sans relâche son combat pour que les ONG françaises jouent pleinement leur partition dans ce cadre, en responsabilité et avec le soutien indispensable qui leur est dû.

Philippe Jahshan,
président de Coordination SUD

RAPPORT D'ACTIVITÉS

VIE DU RÉSEAU ET RÉSEAUX D'APPARTENANCE

UN APPUI SUR MESURE ET D'INTÉRÊT COLLECTIF

INFLUENCER LES POLITIQUES DE SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE



**VIE DU RÉSEAU
ET RÉSEAUX
D'APPARTENANCE**

UN ANCRAGE DANS LE PRÉSENT ET L'AVENIR

L'année 2015 a été marquée par l'arrivée d'un nouveau président à la tête de Coordination SUD. Le réseau s'est renforcé en interne, avec une réflexion en profondeur sur l'avenir du secteur, une réforme des Statuts et l'intégration de nouveaux membres.

UNE PLATEFORME TOUJOURS PLUS REPRÉSENTATIVE DES ONG FRANÇAISES

En 2015, Coordination SUD a poursuivi sa croissance, avec 16 nouvelles ONG françaises adhérentes (contre 6 sorties). Treize d'entre elles ont intégré la plateforme *via* des collectifs intermédiaires. Trois l'ont rejointe comme « membres associés », statut rénové en 2013 pour permettre aux organisations qui le souhaitent d'échanger avec les membres actifs, sans s'impliquer directement dans les actions de plaidoyer et dans la gouvernance de la plateforme.

L'animation de ce réseau croissant est un véritable défi. En 2015, 16 espaces de travail, permanents et temporaires, ont réuni les ONG autour d'échanges de pratiques, d'identification des sujets nécessitant une mobilisation collective ou encore des prises de positions communes. La transmission des informations sur l'ensemble des activités de la plateforme est assurée par la lettre interne, *Communication SUD*, envoyée toutes les deux semaines, dont les membres ont fait un retour très positif en 2015.

Des soirées « Portes ouvertes » et de nombreuses rencontres individualisées d'ONG ont permis un dialogue permanent, garant d'une adaptation progressive des services et des sujets de mobilisation sur lesquels s'investir collectivement. En 2015, Coordination SUD a également signé des conventions de partenariat avec des organisations proches, telles que la Coalition Eau et ONE France. Ces conventions permettent un enrichissement mutuel sur des chantiers précis : mandats de représentation, participation à des groupes de travail respectifs, échanges d'informations clés...

13 NOUVEAUX MEMBRES ACTIFS

Via la Coordination Humanitaire et Développement (CHD)
Antenna Technologies France
Entrepreneurs du Monde
Fédération Via Sahel

Via le Centre de recherche et d'Information pour le Développement (CRID)
Communication pour un Développement Durable, les Droits de la personne et contre les Discriminations (C4D)
Organisation pour la Prévention de la Cécité (OPC)

Via le Forum des Organisations de Solidarité internationale issues des Migrations (Forim)

Associations des Marocains de France (AMF)
Conseil des Camerounais d'Europe (CCE)
Cosim d'Aquitaine
Cosim Midi-Pyrénées
Cosim Picardie
Fédération Initiatives des femmes Africaines de France et d'Europe (Ifafe)
Migrations et Développement
Union des femmes comoriennes de France (UFCF)

3 NOUVEAUX MEMBRES ASSOCIÉS

Ensemble contre la peine de mort
Experts Solidaires
WWF France

UNE GOUVERNANCE CLARIFIÉE ET ENGAGÉE

L'année 2015 a été marquée par le lancement du mandat du nouveau président, Philippe Jahshan (Solidarité Laïque), précédemment trésorier puis vice-président et référent des questions européennes au sein du Conseil d'administration de Coordination SUD.

Le Conseil d'administration demeure un organe de gouvernance central de Coordination SUD. En juin 2015, une Assemblée générale extraordinaire, réunissant plus de 110 membres (présents ou représentés), a modifié les Statuts afin de clarifier les modalités de son élection, de préciser certains éléments (objectifs, mandats, personnes ressources, etc.), mais aussi d'améliorer la lisibilité globale des Statuts. Le même jour s'est également tenue une Assemblée générale ordinaire qui a dressé le bilan de l'année 2014 et les perspectives 2015, sensibilisé les membres sur les Agendas 2015 (financement du développement, objectifs du développement durable et climat) et procédé au renouvellement du Conseil d'administration. Une fois encore, le nombre et la qualité des candidats ont témoigné de l'attractivité et d'une volonté forte d'implication des membres dans leur plateforme. Dix sièges ont été renouvelés, dont trois par des organisations qui n'étaient pas administratrices sur le mandat précédent.

Dès juillet 2015, le nouveau Bureau a été désigné par le Conseil d'administration et les mandats répartis entre les administrateurs. La liste du Conseil d'administration et du Bureau, ainsi que lesdits mandats, sont décrits en annexe de ce rapport (cf. annexe 2, p. 48).

UNE VISION POUR L'AVENIR

En vue du renouvellement de la stratégie 2014-2016 en cours, le Conseil d'administration, sous l'impulsion de son nouveau président, a lancé en 2015 un exercice de réflexion prospective qu'il a confié à un groupe de travail semi-externe. L'objectif est de projeter le secteur de la solidarité internationale à 15 ans et d'en tirer les principaux défis auxquels les ONG devront faire face et ainsi choisir de les relever ou d'y résister dès aujourd'hui, selon leurs choix.

Les principaux résultats de cet exercice ont été présentés par le groupe Prospective en Assemblée générale, en septembre 2015, devant une centaine de participants. Les membres ont ainsi pu s'approprier les tendances et les enjeux identifiés et se prononcer sur les chantiers qu'ils estimaient prioritaires de mener, de façon collective. Ces apports des membres ont été entendus par le Conseil d'administration qui s'appuiera sur ces orientations pour poser les bases de la planification stratégique 2017-2022 à dessiner ensemble courant 2016.

La synthèse des réflexions prospectives a été publiée en octobre 2015, dans une brochure intitulée *Prospective Coordination SUD 2030* et largement diffusée parmi les membres, ainsi qu'aux partenaires de Coordination SUD. Ce travail original et ambitieux n'aurait pas été possible sans l'implication volontaire et la richesse des échanges portés par les membres du groupe Prospective qu'il convient de remercier une fois encore à l'occasion de ce rapport. (Voir la liste des membres du groupe en annexe 5, p. 60).



Couverture document Prospective



Assemblée générale ordinaire et extraordinaire, le 18 juin 2015 - © Coordination SUD

UN ENGAGEMENT À PLUSIEURS ÉCHELLES

Depuis sa création, Coordination SUD s'implique dans la structuration de la société civile : avec les autres secteurs associatifs français, au niveau européen pour fédérer le secteur de la solidarité internationale, et à l'international, avec les plateformes d'ONG. 2015 a vu l'adoption de stratégies par ces trois échelons, auxquelles Coordination SUD a contribué.

L'ÉCHELLE FRANÇAISE : L'ESSOR DU MOUVEMENT ASSOCIATIF ET L'ENTRÉE DE COORDINATION SUD AU CESE

Suite à la réforme de la gouvernance du Mouvement associatif (coupole des coordinations associatives françaises) en 2013-2014, l'effort a porté en 2015 sur l'élaboration d'un projet associatif ambitieux et intégrateur. Dans ce contexte, Coordination SUD a encore renforcé son implication dans les instances et temps de travail avec les autres coordinations associatives et les représentations régionales du Mouvement associatif. Fin 2015, les bases d'un Manifeste commun affirmant la place des associations comme acteurs clés de la société, et les règles de fonctionnement internes étaient posées.

Au sein des commissions de travail, Coordination SUD s'est particulièrement mobilisée dans les travaux liés aux modèles économiques et aux financements des associations. Elle a suivi, en lien avec les associations membres de son groupe de travail sur les Engagements volontaires à l'international, piloté par le CLONG-Volontariat et France Volontaires, les discussions et positionnements sur le volontariat, le service civique universel ou encore la réserve associative.

Signe de la légitimité du Mouvement associatif, il lui a été confié par décret d'octobre 2015, le soin de proposer au ministre en charge de la Vie associative les sept représentants des associations au sein du Conseil économique, social et environnemental (CESE). Philippe Jahshan, président de Coordination SUD, a été nommé conseiller au CESE en novembre 2015, et a été élu président du groupe des Associations et fondations. C'est la première fois que le secteur de la solidarité internationale est représenté en tant que tel au sein de la troisième chambre, ce qui permettra d'élargir les débats et décisions du CESE aux enjeux internationaux.

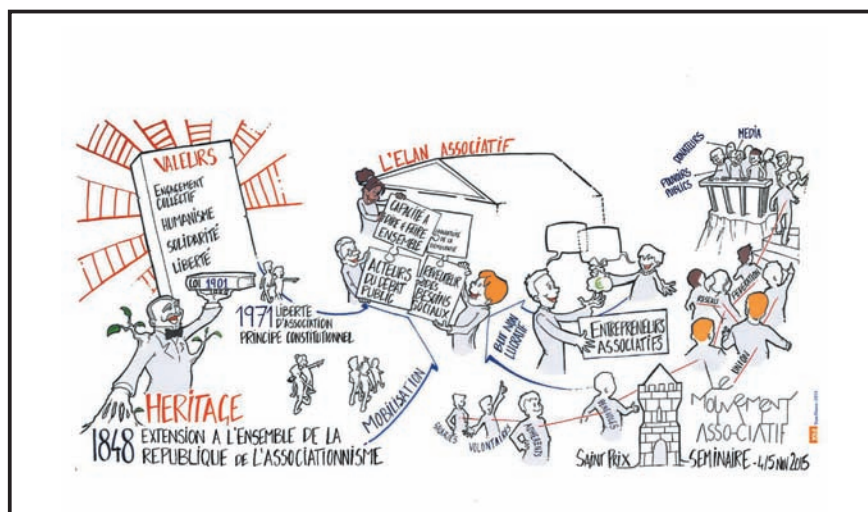


Illustration du séminaire du Mouvement associatif, les 4 et 5 novembre 2015
© Yann Chapus 2015.

L'ÉCHELLE EUROPÉENNE : LES NOUVELLES ORIENTATIONS DE CONCORD

Coordination SUD est membre de Concord depuis sa création en 2003 et en a été un membre fondateur actif. Cette appartenance à la plateforme européenne est un atout stratégique pour Coordination SUD : l'échelon européen est incontournable pour peser sur les enjeux du développement. C'est Jean-Marc Boivin, vice-président, qui représente Coordination SUD au sein de Concord, succédant à Philippe Jahshan.

L'année 2015 a marqué un changement de cap pour Concord, avec l'aboutissement des réflexions autour des principales orientations pour la période 2016-2022, auxquelles Coordination SUD a été étroitement associée. En juin 2015, une nouvelle stratégie pour les six prochaines années a été présentée, de pair avec une nouvelle organisation. La multitude de groupes de travail et de *task forces* existants au sein de Concord est amenée progressivement, et au plus tard au premier trimestre 2016, à laisser la place à quatre *hubs*. Les axes de travail sont les suivants : développement durable et cohérence des politiques pour le développement durable ; financement du développement durable ; promotion de l'espace de la société civile ; engagement et éducation à la citoyenneté universelle.

Cette stratégie ambitieuse et ce changement majeur dans la structure de Concord doivent répondre aux défis internes de coordination et de consolidation d'une capacité collective, en favorisant le partage d'informations, en renforçant les capacités des membres, leur diversité et leur expertise sur les enjeux de la politique de développement européenne. L'appropriation collective des sujets et des positions doit être une priorité afin de rendre plus efficace le plaidoyer de Concord vis-à-vis des institutions. Ces enjeux de fonctionnement démocratique et inclusif sont au cœur du message porté par Coordination SUD au sein de cette plateforme.

L'ÉCHELLE INTERNATIONALE : L'AUTONOMISATION DU FIP

2015 a été une année charnière pour le Forum international des plateformes nationales d'ONG, le FIP, dont Coordination SUD est membre fondateur et abrite le secrétariat. En effet, l'Assemblée générale tenue à Tunis en mars 2015 en marge du Forum social mondial, quatre ans après l'Assemblée générale de Dakar de 2011, a pris des décisions majeures : la création d'une structure FIP légalement indépendante, un siège à Paris, et l'adoption d'une stratégie à 5 ans (2016-2020). La stratégie du FIP repose sur trois piliers : renforcer les capacités des plateformes d'ONG pour qu'elles puissent elles-mêmes apporter un appui à leurs ONG membres, faciliter le plaidoyer au niveau national, régional et international sur l'Agenda 2030, et enfin consolider la structuration du réseau. Pour mettre en œuvre cette ambitieuse stratégie, le FIP a répondu avec succès à l'appel à propositions de la Commission européenne pour soutenir les réseaux de la société civile, qui s'est soldé par la signature d'un accord-cadre de partenariat avec la Commission européenne, le 18 mars 2016 à l'occasion du Forum des organisations de la société civile de Bruxelles, lui permettant de financer une partie de son plan d'action.

En décembre 2015, le Conseil du FIP s'est réuni à Paris, à l'occasion de la COP21, où il a tenu l'Assemblée générale constitutive de l'association FIP. Les Statuts ont réformé la gouvernance du FIP, en ajoutant au Conseil existant un Comité exécutif, avec un président. Miguel Santibañez, d'Accion (la plateforme chilienne), est devenu le premier président du FIP. Coordination SUD, qui, au-delà de son rôle de membre fondateur, continue à accompagner le FIP au quotidien dans sa structuration et son autonomisation, est représentée au Conseil par Philippe Jahshan, qui est également trésorier.



Assemblée générale du FIP, à Tunis, le 23 mars 2015 - © Coordination SUD



**UN APPUI SUR MESURE
ET D'INTÉRÊT COLLECTIF**

DES SERVICES ADAPTÉS AUX BESOINS DES ONG

Le centre de ressources et le Fonds de renforcement organisationnel et institutionnel (Frio) gérés par Coordination SUD permettent aux ONG de développer leurs compétences et de faire évoluer leurs organisations. Ces services sont de plus en plus sollicités, comme en témoignent, en 2015, la forte participation aux formations, les questions fréquentes posées à l'équipe, ou l'explosion des demandes déposées au Frio.

DES RÉPONSES SUR MESURE AUX PRÉOCCUPATIONS QUOTIDIENNES

Le travail de veille et d'information s'est poursuivi en 2015. Le *Bulletin des actualités financements et ressources* (25 numéros, lus à chaque édition par plus de 2000 lecteurs), ainsi que le relais des principales actualités sur le site Internet de Coordination SUD, ont permis de diffuser une information ciblée aux ONG (veille sur les financements, dispositifs d'appui, changement de réglementation, offres de formation, etc.). L'inscription au bulletin d'actualités est gratuite et ouverte à tous sur le site Internet de Coordination SUD.

Le service historique de diffusion des offres d'emploi et de missions, enrichi depuis 2013 d'un espace dédié aux prestataires et aux appels d'offres, a continué à se développer en 2015. Le nombre d'offres d'emploi et de mission a crû de 14 % par rapport à 2014 (4870 offres), avec 50 nouveaux annonceurs enregistrés. 335 appels d'offres ont été déposés par les ONG à destination de la soixantaine de prestataires enregistrés dans la base de données du site. Grâce à l'appui d'une bénévole, la qualité du pilotage et de la gestion de ces espaces s'est également améliorée à partir du dernier trimestre. En 2015, Coordination SUD a, par ailleurs, souhaité franchir un pas majeur dans l'offre de services mutualisés à ses membres, *via* la mise en place d'une offre de complémentaire santé répondant aux nouvelles exigences réglementaires (complémentaire santé désormais obligatoire pour l'ensemble des salariés). Ainsi, avec l'appui d'une bénévole de Passerelles & Compétences, une offre a été identifiée répondant aussi bien aux besoins des salariés siège que des salariés terrain de droit français. Une quinzaine d'ONG a répondu positivement à cette offre que Coordination SUD suivra et cherchera à améliorer en 2016.

Plus largement, Coordination SUD *via* le centre de ressources reçoit les questions des ONG sur des aspects juridiques, réglementaires, procéduriers concernant notamment le droit social, la gestion administrative et financière, la gestion des financements publics et privés, etc. Le traitement de ces questions donne lieu soit à une réponse directe soit à une orientation vers un organisme ressource ou un prestataire de services en fonction de son importance. En 2015, 138 questions ont été traitées.

THÉMATIQUES	% DE QUESTIONS
Gestion RH	25%
Financement AFD	18%
Financement autres	18%
Financements UE	11%
Partenariat	9%
Autres	7%
Gestion administrative et financière	7%
Communication	3%
Gouvernance	2%



PARTENARIAT AVEC L'AADH

Le partenariat avec l'Alliance des avocats pour les droits de l'Homme (AADH) a été tout particulièrement riche en 2015.

En effet, dans le cadre d'un accord avec Coordination SUD, une dizaine d'ONG du réseau a pu bénéficier de conseils juridiques *pro bono* par des avocats spécialisés de ce réseau rassemblant 25 cabinets.

UNE OFFRE DE FORMATION DE QUALITÉ

25 sessions de formation ont été mises en œuvre en 2015 sur les thèmes récurrents de l'accès aux financements, des ressources humaines, du plaidoyer et de la communication. Les sujets transversaux ont fait l'objet d'un investissement particulier avec la mise en œuvre d'une formation sur l'intégration du climat dans les projets, animée par la commission Climat et développement. Trois formations ont aussi été réalisées sur l'intégration du genre dans les projets de développement et de plaidoyer.

Par ailleurs, Coordination SUD a souhaité mettre en lien l'offre de formation avec l'ensemble des services d'information et d'accompagnement qu'elle propose. Pour cela, une page « ressources utiles » est désormais insérée à chaque thématique du programme de formation.

Des efforts ont été menés sur l'accessibilité de tous à ces formations : formations à distance, en région et en week-end. Sur les 254 personnes formées, 68 % sont issues d'organisations membres de Coordination SUD.

THÉMATIQUES	SESSIONS	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Financements	8	90
Ressources humaines	5	57
Stratégie de développement	3	28
Genre	3	24
Plaidoyer/communication	3	22
Qualité	2	21
Climat	1	12
TOTAL	25	254

DES ACCOMPAGNEMENTS ORGANISATIONNELS PLÉBISCITÉS

Pour se développer, parfois pour survivre, les ONG doivent anticiper les évolutions et intégrer le changement, de façon continue, dans un processus d'adaptation permanent. C'est à ces conditions qu'elles peuvent porter leur projet associatif, mener à bien leurs missions et être plus efficaces dans leurs actions.

Pour ce faire, le Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel (Frio), géré par Coordination SUD et financé par l'Agence française de développement (AFD), soutient leurs capacités de transformation et les accompagne dans leurs questionnements variés, sur leurs caractéristiques culturelles, leur rôle, leur stratégie d'intervention, leur modèle économique, leur fonctionnement interne, etc.

En 2015, le Frio a accompagné 19 ONG, pour un montant total de 358 222 euros, dépassant ainsi largement les objectifs initialement fixés pour l'année de 100 000 euros. La subvention moyenne allouée par le Frio sur une action est de 18 854 euros pour un projet de renforcement d'un montant moyen de 27 314 euros.

En 2015, le Fonds est venu essentiellement en appui aux petites ONG dont le budget annuel est inférieur à 3 millions d'euros (84 %), qui n'ont pas hésité à investir largement dans leur démarche. Parallèlement, les ONG moyennes se mobilisent sur des projets de renforcement de plus grande envergure.

La majorité des projets de renforcement a porté sur la définition de stratégies de développement de trois à cinq ans. Ils ont porté sur les besoins suivants : projet associatif, développement des missions, modèle économique, stratégie de levée de fonds, renforcement de la fonction ressources humaines, mise en place d'un schéma directeur de l'information, stratégie de communication, réalisation d'un plan de gestion de crise, renforcement du contrôle interne et accompagnement à la prise de décision d'un rapprochement sous forme de fusion.

Lors d'une rencontre entre le comité de décision et le comité de surveillance du Frio, en octobre 2015, trois ONG ont présenté leur expérience du dispositif Frio, de leur accompagnement et de l'impact sur leurs organisations. Ce type de rencontres et de témoignages participe à l'amélioration du fonctionnement global du dispositif.

Si le Frio continue de séduire de nouvelles ONG (58 % des ONG sont des primo-accédantes en 2015), la mobilisation du dispositif à plusieurs reprises par une même ONG, dans les limites réglementaires, démontre qu'une fois l'organisation engagée dans une démarche de renforcement, une dynamique de changement s'instaure en son sein. Suite à la réalisation d'un diagnostic, peut suivre une stratégie de développement, puis une stratégie de réorganisation interne par exemple.



LE FRIO DEPUIS 2007

Plus d'une centaine d'ONG accompagnées.
42 % d'ONG non-membres de Coordination SUD.
149 projets de renforcement cofinancés (une vingtaine chaque année).

EN 2015

24 projets de renforcement étudiés.
19 ONG accompagnées et cofinancées.
45 % d'ONG non-membres suivies.

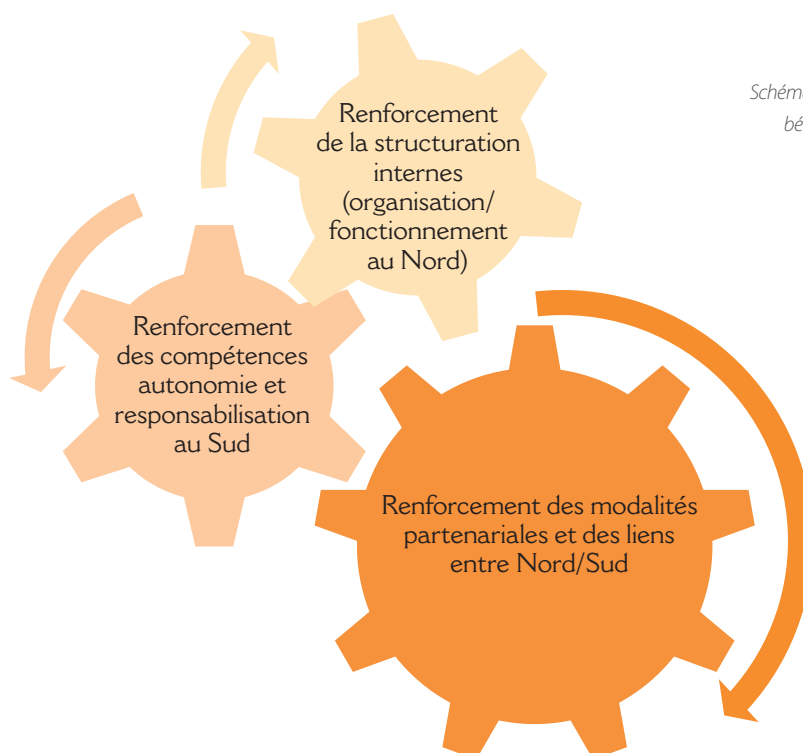


Schéma du processus global de renforcement des ONG bénéficiaires, extrait de la restitution de la Revue de projets 2015 - © Virginie Repaire/VR Consultant

DES RÉFLEXIONS COLLECTIVES AU SERVICE DU SECTEUR

Coordination SUD anime la confrontation d'expériences et l'élaboration d'analyses sur la base des expertises, expérimentations et réflexions organisationnelles de ses membres. La comparaison de pratiques, les échanges par métier, l'analyse des impacts des actions de renforcement, et la construction d'outils sont les principales actions réalisées en 2015.

DES ESPACES DÉDIÉS AUX FONCTIONS SUPPORTS

Les clubs métiers Ressources humaines ont donné lieu à de nombreux échanges en 2015 à travers huit réunions qui ont concerné deux groupes de travail (petites et moyennes ONG/grandes ONG). Les thématiques abordées ont porté tout particulièrement sur l'utilisation du CDD d'usage, les accords d'entreprise, et des *benchmarks* sur les niveaux de rémunération. Ce travail d'échange de pratiques a été complété par la diffusion trimestrielle d'*Info RH*, la lettre d'information des

responsables RH de la solidarité internationale, ainsi que par des ateliers d'information (réforme de la formation professionnelle, mise en œuvre de la complémentaire santé obligatoire).



Apéro de la com,
le 15 octobre 2015, à la
Maison des Métallos (Paris)
© Coordination SUD

Le club métier Communication s'est réuni en septembre pour partager sur les trucs et astuces pour optimiser sa communication sur les réseaux sociaux. En octobre, un apéro de la com a été organisé afin d'identifier les besoins en renforcement à développer en 2016. Enfin, 8 *Info Com*, lettre d'information des responsables de communication

des membres, ont été diffusées : informations sur les formations, outils et ateliers mis à la disposition du secteur, communiqués de presse de Coordination SUD, événements majeurs, etc.

UN ESPACE DE RÉFLEXION SUR LA QUALITÉ DES ORGANISATIONS ET DES ACTIONS

Les échanges de pratiques sont promus dans le cadre du groupe Qualité, transparence et efficacité, les clubs métiers évoqués ci-dessus, ou *via* des ateliers ponctuels ou récurrents.

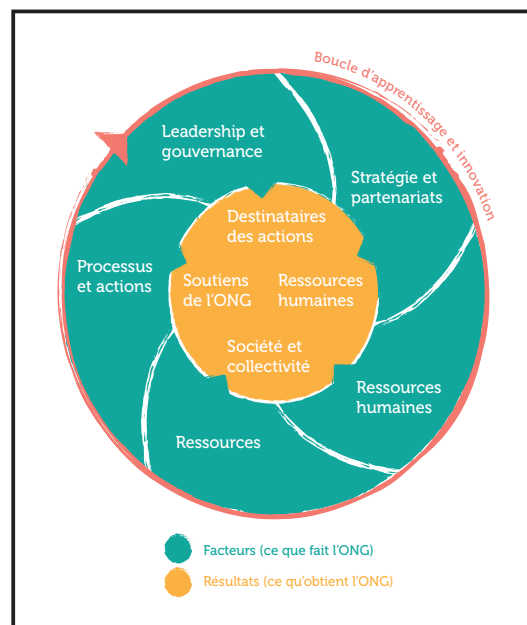
Le groupe Qualité offre aux membres de Coordination SUD un espace de discussion dans les domaines de la qualité, de la transparence et du renforcement organisationnel. En 2015, le groupe a poursuivi ses réflexions sur les thématiques suivantes : approches orientées changement (en lien avec le programme Prisme du F3E), approche par les droits humains, transparence et démarche « association responsable ». Il a poursuivi son cycle d'ateliers sur le partenariat avec un atelier « vers des partenariats stratégiques : quelles finalités, quelles pratiques, quels impacts pour les ONG françaises ? ». Cet atelier répondait à la nécessité de mettre en perspective les réflexions et pratiques des membres sur ce sujet et d'alimenter les réflexions sur l'efficacité des actions et la valeur ajoutée des organisations de solidarité internationale.

LA DIFFUSION D'UN OUTIL D'AUTODIAGNOSTIC ET D'AMÉLIORATION CONTINUE AU SERVICE DE TOUS

Pour permettre aux organisations de s'engager dans des démarches d'amélioration continue, Coordination SUD, en collaboration avec le F3E et avec la participation de leurs membres, a élaboré un cadre global d'analyse de la qualité : le Modèle d'autodiagnostic et d'amélioration continue (Madac), spécifique aux ONG françaises. Le Madac est un outil pratique d'aide à la réflexion et à l'action qui permet d'analyser globalement une ONG de solidarité internationale, de prendre en compte ses différentes parties prenantes et de définir les actions d'amélioration à mettre en œuvre. Il permet d'identifier ses points forts à consolider et ses domaines d'amélioration à prioriser, à concevoir en actions et à mettre en œuvre en mode projet. L'analyse est réalisée de façon périodique, pour enclencher ou alimenter une dynamique d'amélioration continue dans son ONG.

Le guide Madac détaille la logique d'ensemble du modèle et apporte des éléments méthodologiques pour sa mise en œuvre au sein d'une ONG (différentes étapes, outils, etc.). En 2015, le Madac a été présenté aux membres de Coordination SUD, lors d'un atelier, où des ONG pilotes ont témoigné des résultats de son expérimentation.

Au-delà du guide, le dispositif s'appuiera sur une formation dont l'objectif sera de permettre aux ONG de maîtriser les enjeux et les outils pour mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue de leurs pratiques, au service de leurs actions. Il sera également proposé aux ONG des services d'accompagnement adaptés ainsi que des temps d'échanges d'expériences collectifs.



Boucle d'apprentissage du Madac : extrait du guide publié en octobre 2015, adapté du Modèle d'Excellence EFQM 2010 - mise en page : Philippe Boyrivent

DES ÉTUDES SUR DES PRATIQUES INNOVANTES POUR GUIDER LE SECTEUR

Dans son rôle de coordination de l'intelligence collective sur les organisations de solidarité internationale, Coordination SUD mène différentes études aux objectifs complémentaires. Il peut s'agir à la fois de partager des bonnes pratiques, de révéler des expérimentations originales repérées parmi ses membres, de faciliter la prise de décision des dirigeants d'ONG, d'anticiper sur les évolutions à venir des ONG françaises. En 2015, trois études majeures ont été réalisées.

Capitalisation sur la formalisation d'un projet associatif et d'un plan associatif en ONG

Cette capitalisation a été réalisée en 2015 via le dispositif Frio, pour qui l'appui à la définition de stratégies demeure la première thématique d'intervention depuis sa création. Or, ces actions portent principalement sur l'élaboration de projets associatifs et de stratégies de développement (43 % des accompagnements réalisés). L'évolution rapide des contextes à l'international ainsi que les contraintes financières pesant sur les organisations, incitent les ONG à revoir régulièrement leurs modalités d'intervention dans le respect de leur identité, de leur culture et de leurs valeurs.

Les ONG étant en demande de partage méthodologique et/ou d'outils, la capitalisation « Formaliser le projet associatif et le plan stratégique de son ONG : pourquoi et comment, avec quels outils ? » présente quelques pratiques, complétées par des apports théoriques pour appuyer les organisations souhaitant redéfinir leur projet associatif et leur approche stratégique.

Par ailleurs, dans la continuité de la capitalisation menée en 2014 sur « *Le développement d'activités lucratives au sein des ONG : enjeux, pratiques et impacts* », un apéro des pratiques a été organisé regroupant une cinquantaine d'ONG. Ce temps a permis d'en partager les enseignements et d'écouter les témoignages d'Initiative Développement et de l'Iram, illustrant à la fois un exemple de sectorisation et celui d'une filialisation. Une vidéo a également été réalisée à partir du rapport et de la restitution afin de diffuser largement les enseignements tirés dans le temps et d'alimenter le cycle de formation sur le modèle économique.

Étude d'intérêt général sur les réseaux internationaux

Le dispositif Frio développe également des études d'intérêt général qui s'inscrivent dans une démarche de prospective et visant l'accroissement des capacités d'innovation des ONG.

Partant du constat qu'une part accrue d'ONG sollicitent le Frio, depuis quelques années, pour appuyer leur réflexion sur l'appartenance ou l'affiliation future à un réseau international de solidarité internationale, une étude a été lancée sur le sujet s'intitulant « *Diversité d'appartenance à un réseau international : un changement d'échelle à la hauteur des finalités recherchées ?* ».

L'objectif était de mieux appréhender en quoi l'appartenance à un réseau international contribue ou non au renforcement de capacités des ONG françaises et à leur rayonnement international ainsi que d'en apprécier les impacts sur leurs organisations.

Étude Argent – Associations de solidarité internationale



L'étude *Argent - Association de solidarité internationale* a été conduite par Ritimo entre 2013 et 2014, finalisée en avril 2015 et restituée en mai, sous la responsabilité d'un comité de pilotage composé de représentants du ministère des Affaires étrangères, de l'Agence française de développement et de Coordination SUD. Cette étude analyse les réponses de 64 associations françaises de solidarité internationale (ASI) sur leurs ressources et dépenses pour la période 2006-2011.

Les résultats produits permettent d'appréhender pleinement les réalités économiques et financières des ASI et

leur évolution. On peut notamment relever qu'en dépit de la crise économique, les ressources des organisations du panel ont augmenté de 54 % entre 2006 et 2011, atteignant plus d'1 milliard d'euros en 2011. La part des ressources privées (59 %) demeure supérieure à celle des ressources publiques bien que l'écart tende à se réduire. Si la générosité du public augmente en valeur sur la période étudiée, sa part dans les ressources baisse légèrement, car les financements des entreprises et fondations augmentent. Enfin, la part des ressources affectées directement aux activités des ASI reste stable, autour de 82 % (contre 18 % pour le fonctionnement).

De façon générale, les résultats montrent un secteur dynamique, qui se développe, se diversifie, qui gagne en efficacité et crée des d'emplois. Cette étude continuera d'être reproduite à l'avenir avec des modalités plus pratiques de collecte de données.

**● INFLUENCER LES
POLITIQUES DE SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE**

**● LES ENJEUX
TRANSVERSAUX**

**● PLAIDOYER SECTORIEL
DE COORDINATION SUD**

**● ENVIRONNEMENT FAVORABLE
ET DROIT D'INITIATIVE**

LES ENJEUX TRANSVERSAUX

EXIGER UN CADRE AMBITIEUX POUR L'AGENDA 2030

2015 était l'année de la fin des Objectifs du millénaire pour le développement, et de l'adoption d'un nouvel Agenda 2030, plus ambitieux, universel et inclusif, pour répondre aux défis mondiaux. Coordination SUD, avec la campagne Post-2015 - « Transitions pour un monde juste », a suivi les deux événements phares, Addis en juillet et New York en septembre.

QUELS MOYENS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 2030 ?

Avant l'adoption des 17 Objectifs de développement durable par l'Assemblée générale des Nations unies à New York en septembre 2015, les États devaient discuter des moyens de leur mise en œuvre lors de la 3^e Conférence sur le Financement du développement, à Addis-Abeba en juillet.

Dès 2014 et jusqu'à juillet 2015, les membres de la commission Aide publique au développement (APD) et financement du développement ont multiplié les rendez-vous institutionnels avec les administrations en charge du suivi de ces questions : le ministère des Finances et le ministère des Affaires étrangères. Coordination SUD a eu quatre sessions de travail avec les négociateurs français via le Conseil national du développement et de la solidarité internationale (CNDSI), qui s'est saisi de ce sujet en créant un groupe de travail sur le financement du développement. Plusieurs membres de la commission et le secrétariat exécutif de Coordination SUD ont également suivi de près les sessions de négociations préparatoires de Genève (23 mars 2015) et New York (janvier, mars et avril 2015), en amont de la Conférence d'Addis-Abeba.

Lors de ces rendez-vous et des divers forums, Coordination SUD a porté les positions collectives du « *Mémoire des organisations de la société civile sur le financement du développement durable* », produit par Coordination SUD et la campagne Post-2015 – « *Transitions pour un monde juste* ». Il est réaffirmé que les ressources domestiques sont le principal pilier du financement du développement durable. Les flux financiers spéculatifs doivent être réorientés vers les Objectifs de développement durable (ODD), la prévention et la résolution des problèmes de dettes sont une nécessité pour ne pas faire obstacle aux dynamiques de développement. Les flux privés et les investissements directs à l'étranger ne sont pas la panacée. Des règles du jeu équitables doivent être adoptées pour un commerce international au service du développement durable. Enfin, les enjeux systémiques et de gouvernance mondiale doivent être au cœur des négociations d'Addis-Abeba.

Afin d'approfondir certaines thématiques, Coordination SUD a élaboré deux fiches sur des mécanismes de financement du développement : le mixage prêts-dons (*blending*) et les partenariats publics-privés (PPP). Coordination SUD a également produit et diffusé deux réactions en février et avril sur le texte de la négociation. À destination des négociateurs, il a permis d'actualiser les positions et d'exprimer les lignes rouges des ONG.

Coordination SUD était présente à Addis-Abeba du 10 au 17 juillet 2015, représentée par son président, son administrateur référent et le chef de file de la commission Financement du développement, ainsi que différents membres, accompagnés par un chargé de mission du secrétariat exécutif. La délégation de Coordination SUD a participé à plusieurs séances de travail avec les autorités françaises et la ministre du Développement et a participé à la « *Déclaration commune de la société civile sur la conférence d'Addis-Abeba* ». Quatre communiqués de presse ont été diffusés, une tribune a été publiée le 14 juillet, et un article quotidien a été publié sur le site Internet de Coordination SUD pendant la conférence.

ADDIS-ABEBA : UN RENDEZ-VOUS MANQUÉ

Appelée à jouer un rôle fondamental, la 3^e Conférence sur le Financement du développement d'Addis-Abeba (juillet 2015) s'est finalement conclue par la signature d'un accord décevant. Les débats, qui se sont déroulés à huis clos, ont manqué d'ambition politique et actent un recul des ambitions et

des engagements par rapport aux précédentes conférences de Monterrey et Doha.

L'engagement à atteindre les 0,7 % du RNB n'est assorti d'aucun calendrier contraignant. Les contreparties sociales et environnementales à l'investissement du secteur privé sont demeurées faibles. Enfin, malgré de très timides mouvements, le chemin vers une gouvernance fiscale mondiale est resté bloqué par les pays les plus riches et maintenu au niveau de l'OCDE.

UN AGENDA UNIVERSEL AMBITIEUX

Pendant toute la période précédant l'Assemblée générale des Nations unies (25 au 27 septembre 2015), Coordination SUD a continué son travail de suivi et de plaidoyer sur les futurs ODD, en lien avec les réseaux de la société civile mobilisés sur ce sujet : la campagne Post-2015 - « *Transitions pour un monde juste* », en France, et la campagne internationale Beyond 2015, via le FIP. Coordination SUD a notamment souligné que l'universalité des ODD exige une redevabilité des États vers leurs citoyens et vers la communauté internationale, et que la participation des populations et des organisations de la société civile est indispensable pour le suivi de leur mise en place. Un cadre de suivi rigoureux et fiable, fondé sur des indicateurs pertinents, doit être adopté. Et enfin, l'Agenda doit entraîner une profonde transformation des modèles de développement pour les rendre réellement soutenables. Coordination SUD a porté avec ses membres ses points d'attention, au sein du CNDSD, lors des rencontres avec les négociateurs français, et du président de la République le 12 septembre. Elle a réagi à l'adoption des ODD en se félicitant de l'ambition de l'Agenda 2030, mais en rappelant à la France la nécessité d'être tout autant ambitieuse dans la mise en œuvre, par des moyens dédiés.

L'adoption des ODD marque la fin d'un processus, et le début de la mise en œuvre de l'Agenda universel. En 2016, Coordination SUD s'impliquera sur la prise en compte de l'Agenda 2030 dans la politique de solidarité internationale de la France, et au niveau international en suivant les activités de la société civile, en son nom propre ou via ses plateformes d'appartenance.



Les rangs de la société civile à la 3^e Conférence sur le Financement du développement d'Addis-Abeba - © Coordination SUD

COP21 : COORDINATION SUD FORTEMENT MOBILISÉE

2015 a été une année de forte mobilisation pour la commission Climat et développement (CCD) et pour Coordination SUD dans son ensemble. La préparation et la participation à la Conférence Climat de Paris en décembre, et le renforcement des capacités des membres sur l'intégration du climat dans leurs activités ont été deux activités centrales.

UNE PHASE PRÉPARATOIRE SOUTENUE POUR PESER SUR LES NÉGOCIATIONS

Dès 2014 et tout au long de l'année 2015, les membres de la CCD ont multiplié les rendez-vous institutionnels avec Laurence Tubiana, représentante spéciale pour la COP21, et son équipe, avec Annick Girardin, secrétaire d'État au Développement, Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, et François Hollande. Les échanges ont aussi été nombreux avec l'AFD et la direction générale du Trésor.

Plusieurs membres de la commission ont suivi de près les sessions de négociations préparatoires de Genève (février 2015) et Bonn (juin, août et octobre 2015), avant la Conférence de Paris qui s'est tenue au Bourget du 30 novembre au 11 décembre. Ces sessions visaient à dégager un consensus sur le contenu du texte discuté pendant la COP21. Coordination SUD et ses membres ont sans relâche poussé pour un accord ambitieux, qui reprenne les demandes de la société civile.

Certains membres ont également participé à des rencontres internationales, comme la 3^e conférence scientifique globale sur l'agriculture climato-intelligente (Montpellier, du 16 au 18 mars), l'atelier du Réseau Climat & Développement (Paris, du 14 au 18 avril), le sommet Désertif'actions 2015, forum international de la société civile dans le domaine de la lutte contre la désertification et la dégradation des terres, (Montpellier, du 10 au 13 juin). Enfin, Coordination SUD était présente au sommet mondial Climat et territoires, le 1^{er} juillet à Lyon, qui a marqué les engagements concrets des acteurs non-étatiques dans la lutte contre le dérèglement climatique.

Coordination SUD et ses membres ont, tout au long de l'année, pointé du doigt les risques des fausses solutions, souvent promues par les pouvoirs publics et les institutions, notamment les agro-carburants industriels, l'agriculture dite « intelligente face au climat » ou encore ceux des mécanismes internationaux tels que le mécanisme REDD ou le mécanisme de développement propre. Ils ont plaidé pour plus de moyens pour lutter contre les changements climatiques en demandant aux États de s'engager à investir 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 dans le Fonds vert pour le climat et de commencer à planifier la mobilisation de financements publics additionnels pour l'après-2020, pour permettre une réelle mise en œuvre des engagements de l'Accord de Paris. Les membres de la CCD ont également sensibilisé les acteurs de l'aide au développement à l'intégration du climat dans leurs actions et stratégies, dans les pays développés et dans les pays en développement pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans la lutte contre les changements climatiques. Ils ont aussi renforcé le dialogue sur les enjeux climat et de développement avec les partenaires des pays du Sud, souvent tenus éloignés des processus de décision internationaux, alors que leurs populations sont les plus affectées par les changements climatiques. Les organisations membres de la CCD sont très attentives aux retours de leurs partenaires, acteurs de terrain des pays du Sud. Elles les incluent au maximum dans les événements qu'elles organisent et auxquels elles participent.

LA COP21 : LES ESPACES DES NATIONS UNIES ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE BIEN INVESTIS PAR COORDINATION SUD

Coordination SUD a organisé une conférence de presse avec des organisations membres de la CCD et le Réseau Climat & Développement, en amont du démarrage de la COP21, le 27 novembre 2016 pour sensibiliser les médias aux enjeux de la conférence.

Les objectifs de Coordination SUD pour cette importante conférence étaient de poursuivre le plaidoyer au sein de l'espace de négociations des Nations unies pour influencer les politiques nationales et internationales de lutte contre les changements climatiques pour qu'elles contribuent véritablement aux efforts de développement et de réduction de la pauvreté et des inégalités. Trois représentants de Coordination SUD ont pu intégrer la délégation française. Dix autres personnes avaient le statut d'observateur et ont assisté aux négociations dans l'espace officiel de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Les membres de la commission ont été très actifs dans le suivi des négociations et les rendez-vous avec les décideurs politiques, tels que Laurence Tubiana et Annick Girardin, l'équipe de Ségolène Royal ou des représentants du Fonds vert. Le document de position rédigé par la CCD pour la COP21 et dont la qualité a été saluée par le président Hollande, a été diffusé largement. Les membres de la commission ont également contribué à un document inter-associations, dont la rédaction a été coordonnée par le RAC-France.



Conférence de presse Coordination SUD

Réseau Climat & Développement, le 27 novembre 2015 - © Coordination SUD



Rencontre de Coordination SUD et ses membres avec François Hollande, le 28 novembre 2015

© Présidence de la République

Valoriser Coordination SUD, ses membres et ses partenaires

Le stand de Coordination SUD était l'un des plus grands (132 m²) des « Espaces générations climat ». Ce showroom qui se voulait un espace de rencontres, de partage d'informations et de détente, a été remarqué pour son caractère original, car occupé en partie par une tente oasis, équipée de tapis, poufs, tabourets et tables basses. Dans ce cadre convivial, une dizaine de « Matinales », présentations suivies d'échanges avec le public, ont été organisées par Coordination SUD et ses membres. Parmi les thèmes proposés : l'agroécologie, les enjeux genre et climat ou les obligations climat. Tout au long des journées se succédaient ateliers et débats organisés par les membres, ainsi que des sessions de débriefing sur les négociations, pour un public dont l'afflux a été constant. Le stand a également permis de valoriser les positions et les activités de Coordination SUD et de ses membres, à travers photos, vidéos ou publications. La forte mobilisation de l'équipe salariée de Coordination SUD, des administrateurs et des membres a permis le succès des événements organisés sur le stand.

De nombreux *side events* ont été organisés à l'initiative des membres ou de Coordination SUD, dans l'Espace générations climat ou dans l'espace officiel des Nations unies. En particulier, Coordination SUD a co-organisé avec Concord et le FIP un débat sur « Liens et transversalité des agendas ODD et changement climatique ».



Matinale d'Acting for Life sur le stand de Coordination SUD,
le 10 décembre 2015 - © Coordination SUD



Coordination SUD @coordinationsud · 1 déc. 2015
Le dialogue pour le #climat avec les ONG c'est MAINTENANT! #COP21
#climate4dev @hollande @coordinationsud

Tweet COP21 de Coordination SUD à l'occasion du passage de
François Hollande sur son stand

COORDINATION SUD DANS LA COALITION CLIMAT 21

Créée en 2014, la Coalition Climat 21 regroupe des organisations et des mouvements de la société civile pour préparer la COP21. La Coalition regroupe diverses familles d'acteurs : des organisations environnementalistes, de solidarité internationale (Coordination SUD et certains de ses membres, comme le CRID, le CCFD-Terre solidaire, CARE France, Action contre la Faim, le Secours Catholique-Caritas France), des syndicats, etc.

La Coalition a organisé de nombreux moments de mobilisation, en France et dans le monde, au cours de l'année 2015, qui ont culminé en novembre et décembre. Les 28 et 29 novembre une grande chaîne humaine a été organisée à Paris, et des rassemblements ont eu lieu dans les grandes villes de France et les capitales du monde entier pour affirmer les exigences de la société civile. Les 5 et 6 décembre, le Sommet citoyen pour le climat à Montreuil a valorisé des alternatives concrètes locales et internationales pour le climat et la justice sociale, avec des débats, ateliers, projections, représentations théâtrales et un marché paysan. Du 7 au 11 décembre, le 104 à Paris s'est transformé en « Zone d'action climat », un espace de convergence, de débats et de mobilisation. Enfin, le 12 décembre, plusieurs mobilisations ont eu lieu, pour écrire « *Climate Justice Peace* » par géolocalisation dans Paris, montrer les lignes rouges à ne pas franchir sur l'avenue de la Grande armée, et finir par un rassemblement au Champ de Mars.

LA QUESTION DU CLIMAT MIEUX PRISE EN COMPTE PAR LES MEMBRES

La stratégie 2014-2016 de Coordination SUD souligne la nécessité de renforcer la prise en compte des enjeux climatiques par les ONG. Pour cela, la commission Climat et développement a créé un module d'auto-formation sur les questions climatiques qui est à disposition de tous *via* le site Internet de Coordination SUD, depuis septembre 2015. Les retours obtenus jusque-là, dont plusieurs issus de pays d'Afrique francophone, sont très positifs. Une session de formation de deux jours sur la prise en compte des enjeux des changements climatiques dans les projets de développement a eu lieu en octobre. Cette session, fort appréciée des huit organisations participantes, faisait partie intégrante du programme de formation 2015 de Coordination SUD et a été animée par des membres de la CCD (AVSF, CARE France, CARI et GERES). En 2015, la CCD a accueilli dix nouveaux membres, signe de l'intérêt croissant des membres de Coordination SUD sur les enjeux climat. La commission compte aujourd'hui une trentaine de membres, dont une vingtaine très actifs et mobilisés.

POUSSER LA FRANCE À SE DONNER LES MOYENS DE SES AMBITIONS

Depuis 2012, la politique de solidarité internationale française a connu de nombreux changements mais les moyens alloués sont restés très en deçà des ambitions, et en baisse constante. Coordination SUD porte la parole des ONG auprès du gouvernement, des parlementaires et au sein du CNDSI.

DE NOUVELLES COUPES DANS L'APD MALGRÉ LA MOBILISATION DES ONG

Coordination SUD, à travers sa commission APD et financement du développement s'est largement mobilisée en 2015 pour défendre les crédits alloués à l'aide publique au développement (APD) et pour une taxe sur les transactions financières (TTF) enfin à la hauteur de son ambition initiale, à savoir limiter les excès de la mondialisation et financer les nouveaux enjeux du développement de manière additionnelle.

Un document a été produit en amont des arbitrages budgétaires, onze communiqués de presse ont été diffusés, Coordination SUD a été auditionnée par l'ensemble des partis politiques et les membres de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale et du Sénat. Le désormais traditionnel document d'analyse du projet de loi de finances 2016 a été remis aux parlementaires et présenté lors d'une conférence de presse. Coordination SUD a soutenu plusieurs amendements adoptés par le Parlement, portant sur le transfert d'une enveloppe budgétaire des prêts vers les dons, sur le déplafonnement de la TTF et son élargissement aux opérations intra-journalières.

À l'issue des débats sur le budget 2016 et en dépit de cette mobilisation, la mission « aide au développement » est en baisse de 10,4 %, soit 290 millions d'euros de baisse par rapport à 2015. Si on inclut les taxes (TTF et taxe sur les billets d'avion), censées être additionnelles à la mission, ce budget est en augmentation de 3,1 %, soit 98 millions d'euros.

Coordination SUD se mobilise également pour la dissociation de l'aide des politiques de gestion des flux migratoires, pour plus de cohérence des politiques publiques avec la politique de développement, pour plus de transparence des fonds, afin d'accroître l'efficacité et la redevabilité vis-à-vis des citoyens français et des populations locales.

LANCEMENT DE LA RÉFORME DE L'AFD

En août, le président de la République a annoncé le rapprochement de l'Agence française de développement (AFD) avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC), pour consolider les fonds propres de l'Agence et permettre son développement. Dès l'annonce faite, Coordination SUD a suivi avec attention cette réforme. Un groupe de travail interne a été créé en septembre, et trois documents de position et de réaction ont été rédigés, au fur et à mesure de l'avancée des débats. Si la réforme annoncée pouvait constituer une opportunité, en permettant une augmentation des moyens dédiés à la mise en œuvre de la politique de développement et de solidarité internationale, ou d'explorer de nouveaux champs d'innovation pour l'action de l'AFD, Coordination SUD a souligné l'importance de préserver et renforcer la mission développement de l'Agence, la nécessité que l'élargissement géographique proposé ne se réalise pas au détriment des pays pauvres prioritaires. Elle a également fait part de son refus que la réforme favorise la financiarisation des outils de la politique de développement française et la diplomatie économique.

Elle a demandé en outre à ce que la réforme permette l'élargissement du champ partenarial entre l'Agence et les ONG, ainsi qu'une meilleure valorisation de l'expertise de ces dernières. Attachée enfin à la gouvernance multi-acteurs de l'AFD, Coordination SUD a demandé à ce qu'elle soit préservée dans la future institution.

Le travail de suivi de la réforme a également été l'occasion de rencontrer les syndicats de l'AFD, la Caisse des dépôts et Rémy Rioux, le préfigurateur. Le processus de réforme doit se poursuivre en 2016, avec l'annonce de la tenue d'un Comité interministériel sur la coopération internationale et le développement.

LE CNDSI TROUVE SES MARQUES

Le Conseil national du développement et de la solidarité internationale (CNDSI), créé fin 2013 et dont la première réunion a eu lieu en mai 2014, s'est réuni à quatre reprises en 2015. Au fil de l'année, la qualité des travaux a été améliorée. Le premier groupe de travail du CNDSI a été lancé en janvier 2015, pour préparer la conférence d'Addis-Abeba sur le financement du développement. Il s'est réuni à quatre reprises, et a permis d'aboutir à une synthèse de cinq pages, reprenant les points de consensus et de dissensus. Les ONG se sont fortement mobilisées dans ce groupe de travail. Le groupe de travail Migrations et développement, lancé en octobre, a bénéficié des enseignements du premier exercice : le groupe est doté de deux co-présidentes (Khady Sakho Niang du Forim et Andrée Thomas de Force ouvrière) qui ont préparé les termes de référence et assuré le secrétariat. Réuni trois fois en 2015, il rendra ses travaux en 2016.

En juin et en octobre, le CNDSI a travaillé sur les grands enjeux de l'année (ODD, climat et financement du développement), et sur l'évolution du dispositif français. Le 5 novembre, une session spéciale a été organisée avant le Sommet européen de La Valette sur la migration. Le collège ONG, animé par Coordination SUD, s'est réuni cinq fois en 2015, pour préparer les réunions du Conseil et du Bureau.



Mobilisation éclair devant l'assemblée nationale, le 20 octobre 2015 - © Steve Wells pour ONE France

HUMANITAIRE : LES ONG MOBILISÉES SUR PLUSIEURS FRONTS

Comme 2014, 2015 a été marquée par de nombreuses crises humanitaires complexes, parfois de longue durée, dans diverses régions du monde. La commission Humanitaire, qui réunit 36 représentants de 17 des plus importantes organisations humanitaires françaises, s'est mobilisée en réponse aux crises humanitaires et pour renforcer l'efficacité des ONG.

UNE MULTIPLICITÉ DES CRISES HUMANITAIRES, DES PRINCIPES HUMANITAIRES BAFOUÉS

Les ONG humanitaires sont confrontées à de multiples défis tels que le conflit syrien, l'instabilité qu'il génère au Moyen-Orient et ses répercussions jusqu'en Europe avec la crise des réfugiés, l'épidémie Ebola, les crises au Yémen, en République centrafricaine, dans la région sahélienne. En 2015, le triste record de 60 millions de réfugiés et déplacés dans le monde a été atteint. Par ailleurs, de plus en plus, les principes humanitaires sont bafoués, l'aide humanitaire est instrumentalisée par les États, l'accès aux communautés dans le besoin est entravé, la sécurité se dégrade. Coordination SUD a publié deux communiqués de presse pour condamner les bombardements sur des centres de soins de MSF, en Afghanistan et au Yémen. De plus, les financements restent largement insuffisants face à la demande, créant une compétition sans précédent entre ONG.

Ces défis ont largement dominé les débats de la commission Humanitaire en 2015 et donné lieu à plusieurs initiatives de plaidoyer destinées aux décideurs publics français (ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) et cabinet du président Hollande) pour exprimer les inquiétudes des ONG humanitaires.

L'ÉPINEUSE QUESTION DES FINANCEMENTS HUMANITAIRES

Sur la question des financements, Coordination SUD et les ONG, qui continuent de réclamer une augmentation de l'aide publique au développement française, ont poursuivi leur action de plaidoyer pour que se concrétise d'ici 2017, la promesse de François Hollande de doubler la part d'APD mise en œuvre par les ONG, dont le Fonds d'urgence humanitaire, qui a commencé à augmenter modestement mais grâce à des fonds prélevés sur le guichet initiatives de la DPO ! Dans le cadre du chantier CIT-OSC avec l'AFD dédié aux questions « crise et post-crise », les discussions ont abouti à la création d'un nouvel outil de financement nommé « Appel à projets crise et sortie de crise (APCC) », hors fonds « Initiatives ONG », et la mise en place jusqu'en septembre de chaque année d'une réserve de 10 % de l'enveloppe annuelle consacrée aux « Initiatives ONG » pour instruire des projets d'urgence-réhabilitation-développement.

L'IMPLICATION DE COORDINATION SUD AU SEIN DU GROUPE DE CONCERTATION HUMANITAIRE

Les ONG membres de la commission ont également rencontré plusieurs acteurs internationaux de l'humanitaire, dont le représentant français du Conseil aide humanitaire et aide alimentaire (COHAFA), instance européenne de débat sur l'aide humanitaire, et des représentants de la « *Senior Transformative Agenda Implementation Team* » du IASC (le comité de coordination inter-agences), en charge de la mise en œuvre de l'agenda transformatif.

Coordination SUD, représentée par son président, Philippe Jahshan, avec 15 autres responsables d'organisations humanitaires, est également très impliquée dans les réunions du Groupe de concertation humanitaire (GCH). Le GCH est un espace de dialogue sur les questions humanitaires créé par le MAEDI, afin de renforcer son partenariat avec les ONG françaises. En 2015, ce groupe, qui se retrouve 3 à 4 fois par an, a traité de nombreuses questions, comme les réponses aux crises en cours, la revue à mi-parcours de la stratégie humanitaire française, la préparation de la Conférence nationale humanitaire de 2016, et la préparation du Sommet humanitaire mondial.

LA PRÉPARATION DU SOMMET HUMANITAIRE MONDIAL

Un Sommet humanitaire mondial, unique en son genre, réunira l'ensemble des parties prenantes à l'aide humanitaire (agences onusiennes, États, bailleurs, ONG, secteur privé, etc.), en mai 2016, pour débattre des réponses à apporter dans un contexte caractérisé par un système humanitaire en mutation. Des consultations régionales et thématiques ont été mises en place dès 2014 et 2015 pour permettre à ces divers acteurs, parmi lesquels de nombreuses ONG françaises, de s'exprimer sur de grands sujets pré-identifiés, tels que l'efficacité de l'aide, les financements, l'innovation ou le rôle des acteurs locaux.

Inquiets du manque de transparence sur les objectifs du sommet et du peu de place laissée à l'expression des ONG internationales, les membres de la commission se sont mobilisés. Plusieurs des ONG membres ont souhaité partager avec les organisateurs du sommet leurs positions communes et leur vision pour un système humanitaire plus à même de répondre aux défis actuels. Elles ont donc produit pendant l'été un document de position commun dans lequel elles ont porté leurs positions sur les sujets qu'elles considèrent comme centraux : le respect du droit international humanitaire, les financements et la coordination de l'aide. Elles ont également publié un document d'engagement pour un meilleur respect par tous les acteurs des Principes humanitaires, qui a été signé par plus de 50 ONG internationales.

I LE PROJET URGENCE DÉVELOPPEMENT

La stratégie 2014-2016 de Coordination SUD, qui compte parmi ses membres des acteurs humanitaires et de développement, prévoit de travailler sur le lien Urgence-développement. Un travail de recherche et de prospective sur les différences et la complémentarité des mandats et pratiques de ces divers acteurs a été lancé en 2015.

Ce projet, financé par la Fondation de France, la Fondation Abbé Pierre et l'AFD, a pour objectif de cerner comment aujourd'hui des ONG d'urgence et de développement, actives sur les mêmes terrains de crises, mais avec des mandats et modes opératoires différents, s'adaptent à des situations de crises multiples et complexes dans un pays et arrivent à collaborer ensemble ou non, ainsi qu'avec leurs partenaires de terrain.

PLUS D'ACTION POUR UNE RÉELLE INTÉGRATION DU GENRE

Depuis une dizaine d'années, la commission Genre et développement de Coordination SUD travaille pour accroître la prise en compte du genre dans la politique française de solidarité internationale et les stratégies de l'AFD. En 2015, des formations et des ateliers à destination des ONG ont été menés, en parallèle du montage d'un ambitieux programme qui sera lancé en 2016.

UN PORTAGE POLITIQUE FAIBLE DE LA STRATÉGIE GENRE ET DÉVELOPPEMENT

En juillet 2013, le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (Cicid) avait adopté la Stratégie Genre et développement (2013-2017). Le 5 octobre 2015, le Haut conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh) a publié le premier rapport d'évaluation intermédiaire « *Genre et développement* ». Coordination SUD, qui avait participé aux auditions réalisées par le HCEfh pour l'élaboration de son rapport, a diffusé une réaction aux recommandations du HCEfh soulignant surtout le manque de portage politique, l'absence de pilotage de la Plateforme Genre et développement et l'absence de financements adéquats. L'existence de la démarche d'intégration du genre dans la politique de développement française est évidemment toujours perçue comme très positive. Coordination SUD s'engage, elle-même, en ce sens, en interne. Les trois avancées notées par le HCEfh sont également observées par Coordination SUD : la création et la diffusion des outils de base, l'amélioration de la collecte des données et de l'intégration de l'approche genre dans les projets, et la mobilisation reconnue en faveur du plaidoyer diplomatique.

FORMATIONS ET ATELIERS POUR LES ONG

Coordination SUD a réalisé une série de formations et organisé deux ateliers « Dialogue des savoirs » sur les enjeux de genre dans les transformations de l'agriculture familiale et sur les stratégies des femmes dans l'économie sociale. Coordination SUD a organisé un séminaire final intitulé « Intégrer l'approche genre : échange d'expériences et de pratiques entre acteurs de la solidarité internationale ».

Les formations

Coordination SUD a inscrit dans son programme de formations 2015 trois sessions spécifiques sur l'intégration du genre dans les projets de terrain et les actions de plaidoyer. Elles visaient à permettre aux ONG de mieux prendre en compte la question du genre dans leurs activités, et ainsi de ne plus être aveugles au genre. Ces formations, d'une durée totale de 11 heures, ont rassemblé en tout 24 participants de 15 ONG différents.

Les sessions proposées se sont réparties de la façon suivante :

- deux formations « Intégrer le genre dans son projet de terrain avec ses partenaires », le 11 mai 2015 et le 25 juin 2015, suivies d'une demi-journée de mise en pratique. Cette formation a été suivie par 17 participants-es ;
- une formation « Intégrer le genre dans son projet de plaidoyer », le 25 septembre 2015, suivie d'une journée plus temps de suivi d'une demi-journée de la mise en pratique. Cette formation a été suivie par 7 participants-es.

Les ateliers « Dialogue des savoirs »



Atelier genre du 27 octobre 2015
© Marie-Dominique de
Suremain-AFED

Les ateliers « Dialogue des savoirs » se sont tenus les 27 et 29 octobre 2015. Ils répondaient à l'objectif de mettre en relation des chercheurs-e-s et des acteurs-trices de terrain, professionnels-les et bénévoles autour des enjeux de « genre et agriculture familiale » et « genre et économie ». Les participants-es ont été convié-e-s à un débat critique sur le fond et invité-e-s à transférer des connaissances nouvelles élaborées par des spécialistes puis à créer des liens nouveaux entre familles d'acteurs. Les

deux ateliers ont complété les formations destinées aux acteurs de la solidarité internationale sur les notions de base et sur l'inclusion du genre dans le cycle de projet.

Faire le lien entre la théorie et la pratique et entre le monde de la recherche et celui de l'action de terrain, n'est pas aisé. Organiser cette activité apparemment si simple, a exigé un effort de part et d'autre pour opérer des rapprochements, faire coïncider les agendas, les intérêts, les méthodes.

ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES ET DE PRATIQUES

Le 17 décembre 2015 un atelier final s'est inscrit dans le processus d'échanges de pratiques et de mise à niveau des organisations de la solidarité internationale françaises initié par Coordination SUD, avec l'appui du MAEDI et de l'AFD.

L'atelier intitulé « Nous avons osé le genre, bilan et perspectives » a de nouveau réuni les ONG,

en mobilisant notamment les associations les plus impliquées de la commission Genre. Celles-ci ont présenté leurs réalisations et outils méthodologiques à des ONG moins avancées dans le domaine de l'intégration du genre et/ou en réflexion sur la façon de prendre en compte cette exigence de transformation sociale. L'atelier a été un succès, avec la participation d'une vingtaine d'ONG pour trente participants-es. Le tour de table de clôture a témoigné d'un bilan très positif en termes d'échanges et d'acquis pour les ONG venant s'informer. Le compte rendu sera disponible en 2016.

OPÉRATIONNALISER LA TRANSVERSALISATION DU GENRE PAR LES ONG

La transversalisation du genre a été inscrite comme un des objectifs de la stratégie triennale 2014-2016 de Coordination SUD. Pour permettre d'institutionnaliser l'approche genre et son intégration par les organisations de la société civile, un projet a été élaboré durant l'année 2015, et soumis au co-financement de l'AFD pour une durée de 3 ans. Il bénéficiera de ressources dédiées pour permettre le changement d'échelle attendu et son lancement est prévu pour 2016.

Élaboré en partenariat entre Coordination SUD et le F3E, le projet vise à renforcer les compétences des organisations de solidarité internationale et à diffuser la « culture genre », afin de l'intégrer durablement dans les projets, les organisations et au sein du milieu de la solidarité internationale ; à accompagner les organisations pour intégrer la dimension genre de la conception à la mise en œuvre et au suivi-évaluation des projets et à garantir la transversalité du genre dans les activités des deux plateformes.

● PLAIDOYER SECTORIEL DE COORDINATION SUD

SANTÉ : LES ENGAGEMENTS DE LA FRANCE EN QUESTION

Urgence face à Ebola et renforcement des systèmes de santé, cadre d'intervention sectoriel (CIS), engagements multilatéraux et en matière de santé sexuelle et reproductive (SSR) ont été au cœur des travaux de la commission Santé et développement et de ses groupes de travail en 2015.

APRÈS EBOLA, LE BESOIN D'ACCOMPAGNER LA RECONSTRUCTION DES SYSTÈMES DE SANTÉ

L'épidémie d'Ebola, d'une ampleur inédite (plus de 11 000 décès et 28 000 cas recensés), a ravagé les systèmes de santé déjà fragiles des trois pays les plus affectés (Guinée, Liberia, Sierra Leone) et désorganisé leurs services sanitaires, notamment pour le traitement d'autres pathologies. Les ONG doivent être reconnues comme de réels acteurs du renforcement des systèmes de santé. À ce titre, la commission a constitué un groupe de travail *ad hoc* visant à analyser les failles identifiées sur le terrain et à apporter des réponses aux problématiques suivantes : ressources humaines, financement, vaccination, technologie et médicaments, information sanitaire, puis la gouvernance des systèmes de santé.

DES FINANCEMENTS INADAPTÉS AUX ENGAGEMENTS POLITIQUES ET DES PROMESSES NON TENUES

La commission Santé insiste sur la pertinence et la nécessité d'une articulation efficace entre l'aide multilatérale et bilatérale. Au niveau bilatéral, le CIS santé et protection sociale 2015-2019 de l'AFD confirme la perspective d'un recours accru aux interventions sous forme de prêts, ce qui, outre la limitation des financements pour les ONG intervenant sur le terrain, risque d'exclure les pays les moins avancés de l'accès à une enveloppe d'aide au développement significative.

En outre, les ONG ont déploré la tendance des pouvoirs publics français à se désengager financièrement des fonds multilatéraux spécifiques (en premier lieu Unitaïd et le Fonds mondial), pourtant reconnus pour leur efficacité en termes de traitement et de prévention et leur capacité importante d'intervention sur le terrain, en particulier dans les pays les moins avancés.

POUR UN ENGAGEMENT ACCRU DE LA FRANCE EN MATIÈRE DE SSR

La commission a mis un accent particulier sur le plaidoyer en faveur de la promotion des droits et de la santé sexuelle et reproductive (SSR) en 2015, date marquant la fin de l'Initiative de Muskoka. Aucun nouvel engagement financier n'a été annoncé, ce qui inquiète les membres sur le montant futur des moyens disponibles pour les programmes relatifs à la santé sexuelle et reproductive ainsi qu'à la santé infantile. Coordination SUD a aussi communiqué aux pouvoirs publics une série de recommandations issue du rapport de la commission « *L'aide française en SSR dans le cadre de l'Initiative « Muskoka »* – Étude qualitative des engagements de l'AFD sur la période 2011-2013 », qui prône notamment un accès à l'éducation à la sexualité, l'intégration des violences sexuelles dans les programmes, un meilleur accès à l'IVG médicalisée et une meilleure prise en compte des enjeux liés aux droits sexuels et reproductifs.

DÉFENDRE L'AGRICULTURE FAMILIALE ET PAYSANNE

Après 2014, proclamée par les Nations unies Année internationale de l'agriculture familiale, Coordination SUD via sa commission Agriculture et alimentation (C2A), a poursuivi en 2015 son travail de construction de savoirs collectifs et de plaidoyer, pour défendre et promouvoir l'agriculture familiale et l'agroécologie paysanne.

La C2A bénéficie d'un cofinancement de l'AFD dans le cadre du projet « Renforcement de la structuration des organisations de solidarité internationale au sein de la commission Agriculture et alimentation de Coordination SUD », porté par Peuples Solidaires-ActionAid France, accepté en avril 2015, pour une durée de 3 ans (janvier 2015-décembre 2017).

DÉFENDRE LES DROITS DES PAYSANS

Les paysans sont ceux dont les droits sont les plus massivement violés et 80 % des victimes de la faim sont des ruraux, essentiellement des petits producteurs agricoles. Le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies a décidé, en septembre 2012, la rédaction d'une Déclaration sur les droits des paysans

et des autres personnes travaillant en zone rurale. En 2015, les États-Unis ont voté contre la prolongation du mandat du groupe de travail et les États membres de l'Union européenne se sont abstenus ! Coordination SUD participe au collectif français pour la Déclaration sur les droits des paysans, animé par le CFSI et la Confédération paysanne et dont l'objectif est de convaincre les États membres de l'UE de soutenir activement le processus d'une Déclaration des Nations unies. La C2A a publié en octobre une note « *Défendre les droits des paysans : Pour une Déclaration des Nations unies* » (cf. Annexe 9, p. 70).

©Julie Erceau/Unmfreo
Madagascar MFR
Mantasoa



FAIRE LE BILAN COLLECTIVEMENT ET DES RECOMMANDATIONS À L'AFD

Au second trimestre 2015, les organisations membres de la C2A ont mené un travail de bilan du Cadre d'intervention sectoriel sécurité alimentaire - le « CIS SA » - de l'AFD (2013-2016). L'étude a été conduite par un comité de pilotage d'organisations membres de la C2A (Action contre la Faim, CCFD-Terre Solidaire, Secours Catholique-Caritas France, Peuples Solidaires-ActionAid France), avec l'appui de Jean-Denis Crola du collectif de consultants 6-pm, et la contribution des organisations membres de la C2A. L'ensemble de l'exercice a été réalisé en lien avec l'AFD, en particulier avec les divisions Agriculture, développement rural et biodiversité (ARB) et Pilotage stratégique et redevabilité (PIL). Le rapport qui a été finalisé en mars 2016, propose plusieurs recommandations en vue de l'élaboration du prochain cadre sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Ces recommandations concernent tant les objectifs d'un prochain cadre d'intervention, que son contenu, son utilisation ainsi que les aspects de transparence et de redevabilité. La C2A souhaite également poursuivre ce travail en 2016 par l'organisation d'un séminaire de mise en débat du rapport, avec les acteurs concernés, ministères, AFD, recherche et société civile.

DEMANDER UN CADRE À L'INITIATIVE « 4 POUR 1000 »

L'Initiative « 4 pour 1000 pour la sécurité alimentaire et le climat », portée par le ministère de l'Agriculture, se base sur l'hypothèse, établie par la recherche, qu'un taux de croissance annuel du stock de carbone dans les sols de 4 pour 1000 permettrait de stopper l'augmentation de la concentration de CO₂ dans l'atmosphère et d'augmenter la fertilité des sols. Cependant, de nombreuses questions se posent. En 2015, et dans l'optique de la COP21, la C2A et la commission Climat et développement (CCD) ont travaillé ensemble pour élaborer une position commune détaillée dans la note C2A-CCD « *Initiative 4 pour 1000 : Soyons vigilants* » (cf. Annexe 9, p. 70). En plus des discussions au sein du Groupe interministériel pour la sécurité alimentaire (GISA), Coordination SUD a organisé plusieurs rendez-vous de plaidoyer en amont du lancement officiel de l'initiative, lors de la COP21, pour porter les positions et les questions du collectif sur le lien entre le « 4 pour 1000 » et la sécurité alimentaire. Malgré cela, le cadrage de l'initiative n'a pas avancé jusqu'à son lancement et la majorité des analyses et des demandes n'ont pas été prises en compte concernant les pratiques agricoles destinées à être promues, les financements, la mise en place de garde-fous (foncier, droits humains, environnement) et le système de suivi et d'évaluation de l'initiative.



PARTICIPER AUX ESPACES DE NÉGOCIATIONS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Coordination SUD est représentée au sein du GISA, co-présidé par le ministère des Affaires étrangères et le ministère de l'Agriculture, par plusieurs organisations membres de la C2A. Elles ont participé tout au long de l'année au travail de plaidoyer auprès des pouvoirs publics dans ce cadre, dans les réunions plénières et celles des groupes thématiques : investissements, climat, nutrition. Certaines organisations de la C2A ont également représenté Coordination SUD à Rome, en octobre 2015, lors de la 42^e session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA).

MIEUX COMPRENDRE LES ENJEUX LIÉS AUX JEUNES RURAUX

Un nouveau groupe de travail a été mis en place pour travailler sur la thématique des jeunes ruraux. Il est animé par les Maisons Familiales et Rurales (UNMFREO) et regroupe sept organisations de la C2A (UMFREO, IRAM, Gret, Acting for Life, AVSF, CCFD-Terre Solidaire, Inter-Réseaux). C'est un thème de réflexion crucial sur lequel beaucoup de choses sont à apprendre et à faire. Il est notamment primordial de se questionner sur l'attractivité de l'agriculture paysanne pour les jeunes car quel avenir pour l'agriculture et paysanne, défendue par la C2A, si elle n'attire pas les jeunes ? D'autres thèmes clés sont identifiés tels que l'accès des jeunes aux moyens de production, la question des emplois ruraux au-delà de la seule production agricole, le rôle des organisations paysannes dans la formation et l'insertion des jeunes, ou encore la représentation des jeunes dans les organisations paysannes.

● ENVIRONNEMENT FAVORABLE ET DROIT D'INITIATIVE

UNE CONCERTATION SUR FOND D'INSUFFISANCE BUDGÉTAIRE

Le dialogue entamé entre l'AFD, le MAEDI et Coordination SUD dans le cadre des chantiers CIT-OSC s'est poursuivi et a mené à des avancées tangibles en 2015. Il s'est également doublé d'une concertation tripartite sur les questions d'engorgement récurrent du guichet DPO qui a mené à la mise en place d'un nouveau dispositif de programmation pour 2016.

LES CHANTIERS CIT-OSC ABOUTISSENT À DES MESURES CONCRÈTES POUR LES ONG

Initiées fin 2013 suite à l'adoption par l'AFD de son « Cadre d'intervention transversal avec les organisations de la société civile » (CIT-OSC), les concertations dans le cadre des chantiers CIT-OSC se sont poursuivies en 2015. À cela s'est ajouté cette année, un dialogue sur la situation « d'engorgement » récurrent du guichet Initiatives ONG de la Division des Partenariats avec les ONG (DPO) et la nécessaire définition de nouvelles modalités de programmation.

LES AVANCÉES DES CHANTIERS CIT-OSC EN 2015

Coordination SUD et l'AFD ont continué leurs échanges, autour des six thèmes identifiés comme prioritaires lors de la préparation du CIT-OSC.

LES SIX CHANTIERS CIT-OSC

- la transparence et redevabilité ;
- les situations liées aux pays en crise ou en sortie de crise ;
- le dispositif de soutien aux méso-projets ;
- le taux de co-financement des projets, en particulier les projets d'intérêt général ;
- les instruments de financement ;
- l'allégement des procédures de l'AFD.

Les objectifs des chantiers sont également restés inchangés : la construction d'un réel partenariat de confiance, la simplification (instruments, outils, procédures), et le respect du droit d'initiative des ONG.

Comme en 2014, les chantiers ont progressé à des rythmes différents. Ceux portant sur les thématiques « Transparence et redevabilité », « Crise et post-crise » et « Taux de cofinancement » se sont officiellement clos au cours de l'année. Un grand nombre de décisions issues de ces chantiers ont été reconnues par les instances de Coordination SUD et de l'AFD et, pour certaines d'entre elles, sont entrées en vigueur dès le second semestre 2015.

Il est difficile de lister ici toutes ces décisions, mais parmi les plus importantes, on trouve : un engagement de la DPO en faveur d'une plus grande transparence de ses données financières et d'une meilleure redevabilité, la mise en place d'un nouvel outil de financement nommé « Appel à projets crise et sortie de crise (APCC) », l'augmentation du taux de cofinancement AFD de 50 % à 60 % pour les projets dits d'intérêt général, et un allègement du format de proposition de projet ainsi que de la fréquence des rapports et des demandes de décaissements.

Il reste toutefois encore quelques sujets en suspens à traiter dans ces chantiers et ceux des « Instruments de financement » et « Procédures ». Le chantier « Mésoprojets » n'a, quant à lui, que peu avancé et reste suspendu fin 2015.

Les sujets restants à traiter concernent :

- les taux et modalités de cofinancement des projets terrain, puisque le périmètre du chantier CIT-OSC « Taux de cofinancement » est resté limité aux projets d'intérêt général ;
- une étude méso-projets : compte tenu de la difficulté à cerner le périmètre de ce chantier, il a été convenu que Coordination SUD mènerait une étude en 2016 sur les besoins du secteur, si elle obtient le soutien financier de l'AFD ;
- l'instrument de financement des Programmes concertés pluri-acteurs (PCPA), sur lequel la DPO est ouverte aux suggestions et idées de Coordination SUD ;
- la création d'un instrument de financement programmatique : la proposition de la DPO sur cet instrument de financement stratégique fait l'objet d'un dialogue entre la DPO et le ministère ;
- un mécanisme de garantie couvrant les impayés encourus par les OSC suite à des défauts de paiement par les pouvoirs publics du pays d'intervention (pays fragiles, pays en crise) dans le cadre de maîtrises d'ouvrage ou de cofinancements ;
- le suivi de la révision du guide méthodologique en conformité avec les décisions et engagements pris dans les chantiers.

La commission Financement et renforcement institutionnel de Coordination SUD, la Cofri, poursuivra sa forte implication dans le suivi de ces chantiers en 2016.

LA CONCERTATION AVEC LES ONG AUTOUR DE LA NOUVELLE PROGRAMMATION DE LA DPO

Au cours du premier semestre 2015, Coordination SUD a rencontré à plusieurs reprises des représentants de la DPO de l'AFD et la Délégation aux Relations avec la société civile de la Direction générale de la Mondialisation, du développement et des partenariats (DGM-CIV) du MAEDI, pour discuter de la question de l'engorgement structurel du guichet Initiatives ONG. Les parties prenantes ont pu examiner les propositions de nouvelles modalités de pré-programmation, présélection et sélection des projets faites par la DPO, visant à remédier à une situation devenue difficilement tenable face à l'augmentation des dépôts de dossiers, toujours supérieure à la croissance de l'enveloppe du guichet.

En 2015, l'AFD a testé un nouveau système qui vise à remplacer le dépôt des dossiers au fil de l'eau, laissant peu de visibilité à la DPO, par un appel à manifestation d'intérêt. Il permet aux ONG d'annoncer, à un moment donné d'une année N leurs intentions de projets pour l'année N +1, avec un dossier administratif *a minima* exigé à ce stade. En 2015, la date limite de dépôt des intentions de projets pour 2016 était mi-juillet, mais il est probable que ce soit fin juin les années suivantes.

Il a été également possible de trouver un compromis concernant les critères de présélection. De nouveaux critères, notamment financiers, se sont rajoutés à ceux existants afin de garantir un accès équitable au guichet DPO tout en respectant la diversité des ONG, point important tant pour Coordination SUD que pour les pouvoirs publics.

Coordination SUD a notamment obtenu que la proposition de l'AFD de « seuil éliminatoire » de dépendance de l'ONG sur son budget annuel soit éliminée et redéfinie par un « seuil d'alerte ». De même, l'AFD et le MAEDI ont accepté le principe, proposé par Coordination SUD, que l'atteinte d'un montant d'octroi à une ONG supérieur à 6 millions d'euros sur trois ans consécutifs constitue un seuil d'alerte qui pourra entraîner un refus de la demande de co-financement par l'ONG, sauf cas dûment justifié. Ces cas justifiés incluent automatiquement des programmes correspondant à des priorités de la France (ex. déminage). Il pourra y avoir d'autres cas justifiés dans le cadre d'un dialogue entre l'ONG et la DPO (et naturellement, les cas de programmes redistributifs à un ensemble d'ONG ou des programmes en consortium).

Enfin, le processus de sélection des projets a été clarifié : les projets sont désormais évalués selon une grille de critères, qui n'a pas vocation à comparer les projets entre eux mais à s'assurer de leur pertinence, qualité et faisabilité. Les projets font alors l'objet d'un dialogue entre l'ONG et le chargé de projet DPO pour approfondir et clarifier certains points. La grille, qui a été revue par les membres de la Cofri de Coordination SUD, permet avant tout à la DPO de mieux argumenter les raisons du refus d'un projet.

Ce dialogue sur la programmation a permis de réelles avancées du dossier relatif à l'engorgement et a encore renforcé le partenariat de confiance entre Coordination SUD et les pouvoirs publics. Il reste encore à dresser le bilan de cette phase pilote et il est vraisemblable que des améliorations resteront à apporter. Il est à espérer que la dynamique de travail entre les membres se poursuivra pour continuer à trouver ensemble des solutions acceptables pour tous, et améliorer également, du côté des ONG, les pratiques d'autorégulation et leur partage.

AUGMENTER LES FINANCEMENTS DÉDIÉS AUX ONG

La France reste à un niveau de financement de ses ONG bien inférieur à celui des autres pays donateurs. La promesse du candidat Hollande, de doubler la part de l'APD qui passe par les ONG sur le quinquennat, ne se traduit pour le moment que par une augmentation de 9 millions d'euros chaque année de l'enveloppe initiatives ONG. Or, cela ne suffira ni à tenir l'engagement présidentiel (ce n'est pas la seule ligne budgétaire accessible aux ONG), ni à être à la hauteur des autres pays. Et ce d'autant plus que la nécessaire augmentation du Fonds d'urgence humanitaire, plus 1 million d'euros par an, se fait par ponction sur l'enveloppe DPO !

La Cofri entend, par ailleurs, poursuivre le travail entrepris par Coordination SUD dans d'autres espaces collectifs, en plaidant pour que la part de l'APD transitant par les ONG continue à augmenter. L'enjeu pour les OSC, fortes de leurs réussites, est bien d'aller plus loin en France et à l'international. C'est pourquoi Coordination SUD va, avec ses membres, exiger que la France, augmente significativement la part de l'APD qui transite par les ONG. L'objectif est de rejoindre la moyenne des pays de l'OCDE pour plus de solidarité entre les peuples. C'est là l'un des chantiers prioritaires de 2016.

RAPPORT **FINANCIER**

SYNTHÈSE

En 2015, les efforts d'amélioration de la situation économique de Coordination SUD se sont poursuivis, notamment par un renforcement du pilotage financier, et un suivi rapproché de la situation par le Conseil d'administration et le Bureau. Le budget global est en hausse de plus de 10 % par rapport à 2014, lié à une augmentation des ressources et des emplois.

Emplois

Sauf pour Coordination SUD, les subventions accordées sont plus importantes qu'en 2015. En effet, l'activité du Frio a été particulièrement forte cette année, le FIP a soutenu les activités de ses membres liées à l'Agenda 2030. Pour Coordination SUD uniquement, les dépenses d'activité ont fortement augmenté (graphique p. 41). La répartition des emplois par type d'activité de Coordination SUD, hors salaire, est présentée dans le graphique p. 45. 34 % sont consacrés aux activités de plaidoyer, et 18 % au renforcement des ONG, le Frio n'étant pas compris. Les dépenses dites de « Direction » couvrent principalement les honoraires des prestataires, et les cotisations au Mouvement associatif et à Concord. 78 % du budget analyses et plaidoyer est dédié aux sujets transversaux, les formations représentent 81 % du budget d'appui aux ONG. Si la masse salariale reste un des principaux postes de dépenses, ce qui est conforme au métier de Coordination SUD, sa part baisse dans le total des emplois (graphique p. 41).

Ressources

Les subventions publiques (AFD et MAEDI) ont augmenté de 21 % par rapport à 2014, en particulier pour le FIP (17 %) et le Frio (58 %). En montant, les subventions privées sont restées stables, mais ont baissé pour Coordination SUD et augmenté fortement pour le FIP. Les subventions privées de Coordination SUD proviennent de la Fondation de France et du Crédit coopératif, de la campagne Beyond 2015 et de la Fondation de France pour le FIP. Les cotisations augmentent, en lien avec la croissance du nombre de membres. En 2015, elles représentent plus de 20 % des ressources de Coordination SUD (hors FIP et Frio, graphique p. 41). Enfin, les recettes d'activité ont régressé par rapport à 2014 : si les recettes issues des offres d'emploi et des offres prestataires continuent à croître, celles liées aux formations ont baissé, suite à la réforme de la formation professionnelle (voir graphique p. 41).

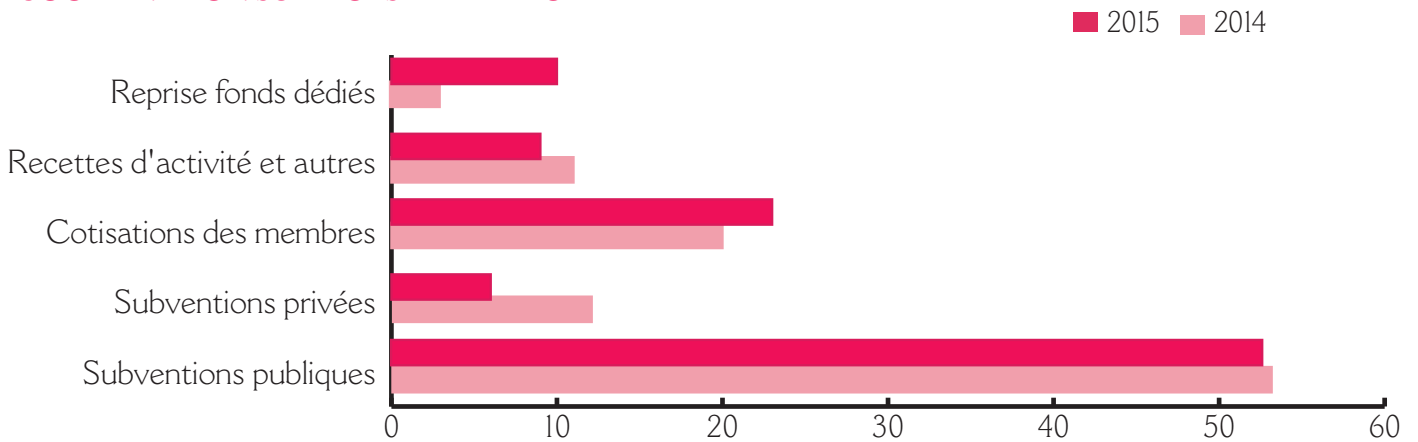
Compte de résultat

Le total des produits s'élève à 2 180 138 €, soit 270 000 € de plus qu'en 2014. Les charges d'exploitation se montent à 2 234 502 €. Deux dotations aux provisions liées à la situation économique fragile d'Altermondes ont été passées (dépréciation de créance et dépréciation d'actif). Au final, le compte de résultat présente un excédent de 14 985 €.

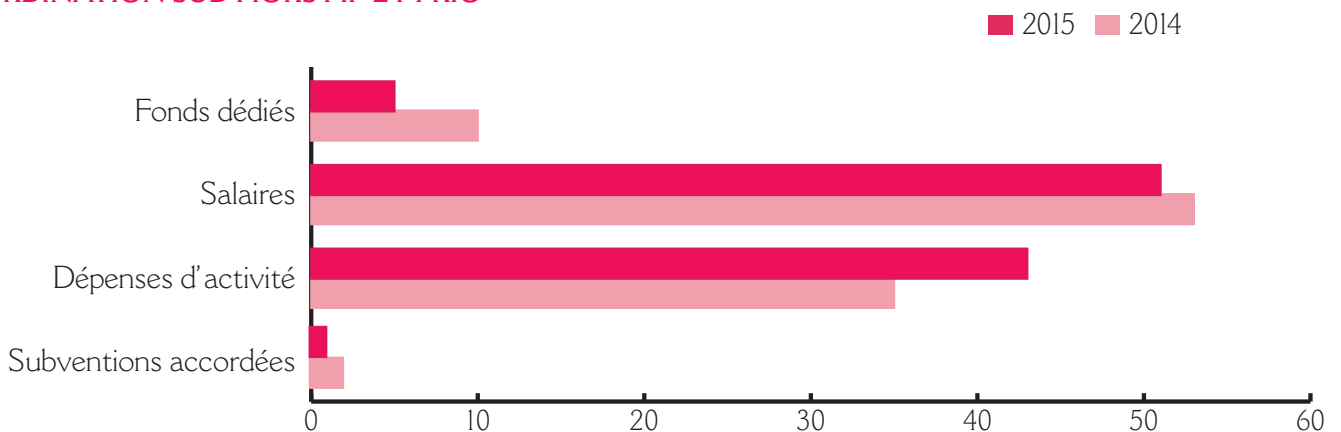
Bilan

À la fin 2015, il ne reste plus qu'une seule année de la convention triennale avec l'AFD à courir, ce qui se manifeste par une baisse du bilan (autres créances à l'actif et produits constatés d'avance au passif). La situation de trésorerie à la fin de l'année était bonne, et conforme à la situation excédentaire durant toute l'année. Les pertes de 2012 et 2013 ont réduit le fonds associatif d'un montant cumulé de 78 k€. Si l'assemblée générale accepte que l'excédent 2015 soit affecté au fonds associatif, les deux années de résultats positifs consécutifs permettront de reconstituer les fonds propres de 17 k€, ce qui reste toutefois insuffisant pour retrouver le niveau de 2011.

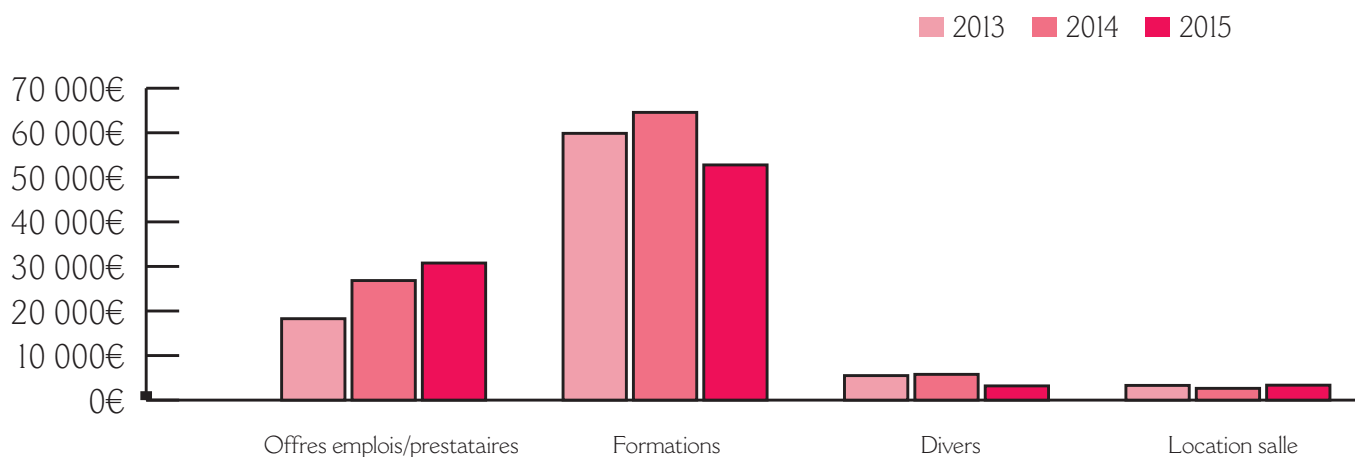
**RÉPARTITION DES RESSOURCES,
COORDINATION SUD HORS FIP ET FRIO**



**RÉPARTITION DES EMPLOIS
COORDINATION SUD HORS FIP ET FRIO**



ÉVOLUTION DES RECETTES D'ACTIVITÉ DE 2013 À 2015



COMPTE EMPLOIS RESSOURCES

EMPLOIS RESSOURCES 2015	COORDINATION SUD HORS FRIO ET FIP	
	2015	2014
Subventions accordées	13 200 €	16 000 €
Dépenses d'activités	474 434 €	353 778 €
Salaires, charges et accessoires de salaires	558 118 €	526 211 €
Fonds dédiés	52 746 €	103 188 €
TOTAL EMPLOIS	1 098 498 €	999 177 €
Subventions publiques	541 497 €	550 000 €
Subventions privées	63 280 €	126 290 €
Cotisations des membres	233 592 €	207 753 €
Autres ressources	87 587 €	115 327 €
Reprise fonds dédiés	103 188 €	36 244 €
TOTAL RESSOURCES	1 029 144 €	1 035 614 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		

BILAN

ACTIF	2015 NET	2014 NET
Immobilisations incorporelles		
Concessions, brevets et droits similaires	0 €	0 €
Immobilisations corporelles		
Autres immobilisations corporelles	22 842 €	24 546 €
Avances et acomptes	7 406 €	0 €
Immobilisations financières		
Autres titres immobilisés	0 €	3 000 €
Autres immobilisations financières	25 433 €	25 433 €
ACTIF IMMOBILISÉ - Total 1	55 681 €	52 979 €
Comptes de liaison Total 2	0 €	0 €
Stocks et en cours	0 €	0 €
Créances		
Créances usagers et comptes rattachés	17 292 €	18 841 €
Autres créances	1 551 178 €	2 510 532 €
Valeurs mobilières de placement	0 €	0 €
Disponibilités	274 093 €	675 782 €
Charges constatées d'avance	6 361 €	118 651 €
ACTIF CIRCULANT - Total 3	1 848 924 €	3 323 806 €
TOTAL GÉNÉRAL	1 904 605 €	3 376 785 €

FRIO		FIP		TOTAL GENERAL	
2015	2014	2015	2014	2015	2014
354 690 €	294 729 €	187 029 €	150 240 €	554 919 €	460 969 €
49 347 €	47 816 €	110 120 €	82 047 €	633 900 €	483 642 €
105 555 €	102 153 €	151 027 €	140 946 €	814 700 €	769 309 €
	2 698 €	36 241 €	56 040 €	88 987 €	161 926 €
509 592 €	447 396 €	484 416 €	429 272 €	2 092 506 €	1 875 845 €
539 513 €	341 140 €	220 528 €	187 500 €	1 301 538 €	1 078 640 €
	20 000 €	244 435 €	161 217 €	307 715 €	307 507 €
				233 592 €	207 753 €
15 133 €	12 957 €			102 720 €	128 284 €
2 698 €	85 709 €	56 039 €	34 093 €	161 925 €	156 045 €
557 344 €	459 805 €	521 002 €	382 810 €	2 107 491 €	1 878 229 €
				14 985 €	2 384 €

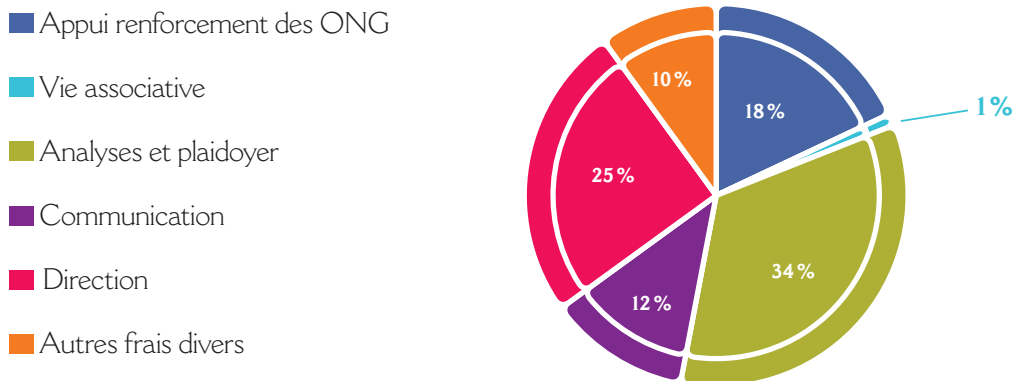
PASSIF	2015 NET	2014 NET
Fonds propres		
Report à nouveau	126 806 €	124 422 €
Résultat de l'exercice	14 985 €	2 384 €
FONDS ASSOCIATIF - Total 1	141 791 €	126 806 €
Comptes de liaison - Total 2	0 €	0 €
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS		
Provisions pour risques	24 008 €	24 008 €
Fonds dédiés sur autres ressources	88 987 €	161 926 €
PROVISIONS ET FONDS DEDIES - Total 3	112 995 €	185 934 €
Emprunts et dettes financières divers	7 194 €	41 816 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 549 €	106 205 €
Dettes fiscales et sociales	98 165 €	104 462 €
Autres dettes	249 534 €	237 110 €
Produits constatés d'avance	1 189 377 €	2 574 452 €
Total 4	1 649 819 €	3 064 045 €
TOTAL GÉNÉRAL	1 904 605 €	3 376 785 €

COMPTE DE RÉSULTAT

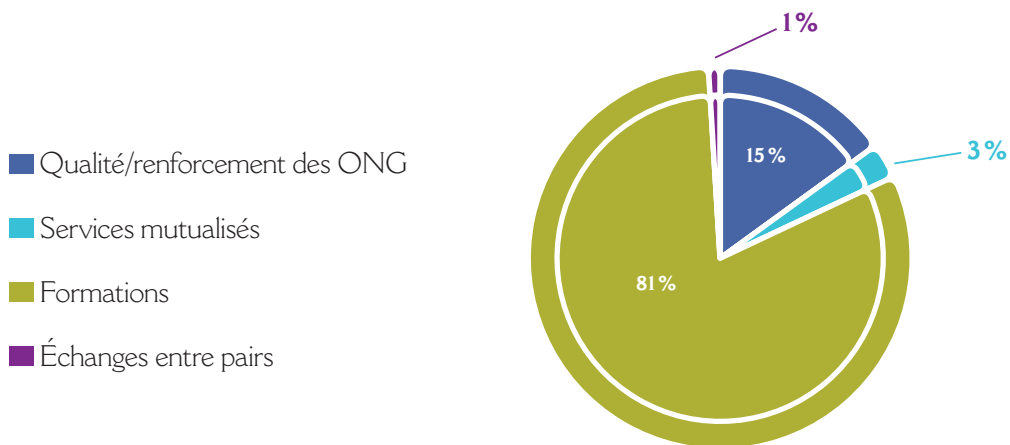
	2015	2014
Production vendue de biens et services	99 519 €	105 219 €
Subventions d'exploitation	1 609 254 €	1 386 147 €
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	230 888 €	174 827 €
Cotisations	232 472 €	207 753 €
Autres produits	161 €	46 €
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 172 294 €	1 873 992 €
Achats de matières premières et autres approvisionnements	33 739 €	20 480 €
Autres achats et charges externes	815 292 €	614 988 €
Impôts, taxes et versements assimilés	36 214 €	33 056 €
Salaires et traitements	514 844 €	484 298 €
Charges sociales	263 642 €	253 655 €
Dotations aux amortissements sur immobilisations	5 816 €	4 597 €
Dotation aux provisions sur actif circulant	4 631 €	
Dotations aux provisions pour risques et charges		16 000 €
Subventions accordées par l'association	558 452 €	482 008 €
Autres charges	1 873 €	164 €
CHARGES D'EXPLOITATION	2 234 502 €	1 909 246 €
Résultat d'exploitation	-62 209 €	-35 254 €
Autres intérêts et produits assimilés	1 835 €	652 €
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		204 €
PRODUITS FINANCIERS	1 835 €	856 €
Dotations aux amortissements et aux provisions	3 000 €	0 €
CHARGES FINANCIÈRES	3 000 €	0 €
Résultat financier	-1 165 €	856 €
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-63 374 €	-34 398 €
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 009 €	43 202 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 009 €	43 202 €
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		539 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		539 €
Résultat exceptionnel	6 009 €	42 663 €
TOTAL PRODUITS	2 180 138 €	1 918 050 €
TOTAL CHARGES	2 237 502 €	1 909 785 €
SOLDE INTERMÉDIAIRE	- 57 365 €	8 265 €
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	161 336 €	156 045 €
Engagement à réaliser sur ressources affectées	88 987 €	-161 926 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	14 985 €	2 384 €

Les contributions des bénévoles ne sont pas enregistrées en comptabilité mais font l'objet d'un suivi extra comptable.

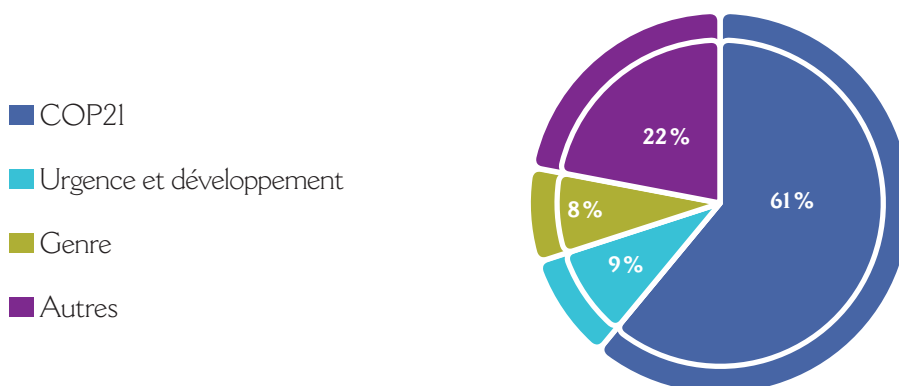
RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (HORS SALAIRES)



APPUI /RENFORCEMENT DES ONG



ANALYSES ET PLAIDOYERS

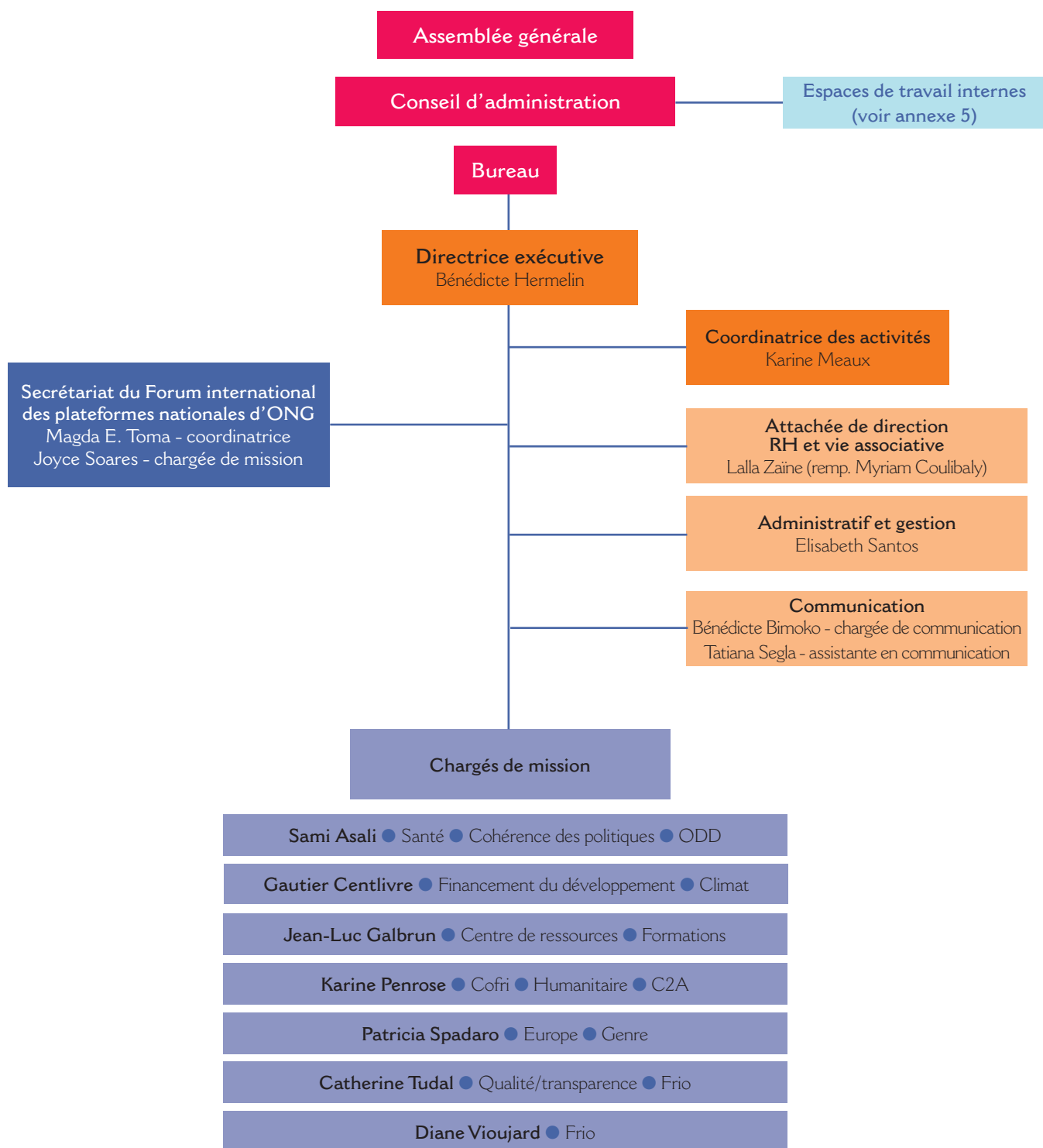


ANNEXES



ANNEXE 1

ORGANISATION AU 31 MARS 2016



Ont également participé aux activités du collectif en 2015 :

Aurélie Beaujolais, Nathalie Dupont, Sarah Enees, Pierre Lecomte, Boris Matous, Paula Osario (salariés) ; Nargès Ben Mlouka, Constance Mbarga-Milly, Lilian Moreira, Malalasoa Ramarlina (stagiaires). Nous les remercions pour leur implication à nos côtés.

ANNEXE 2

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION JANVIER 2016

BUREAU

Président :

Philippe Jahshan

Solidarité Laïque

Vice-présidents :

Jean-Marc Boivin

Handicap International

Pascale Quivy

Crid

Rachid Lahlou

Secours Islamique France

Secrétaire générale :

Adeline Mazier

Forim

Trésorier

Christian Lespinats

Groupe Initiatives

Agronomes et Vétérinaires sans Frontières

Carline Mainenti

CCFD-Terre Solidaire

Bernard Pinaud

Comité Français pour la Solidarité Internationale

Anne-Françoise Taisne

Coordination Humanitaire et Développement

Alain Boinet

CLONG-Volontariat

Fanny Passicos

Cnajep

Sébastien Radisson

Conseil des Béninois de France

Éliane Aissi

Étudiants et Développement

Vincent Pradier

Gevalor

Jocelyne Delarue

GRDR

Arezki Harkouk

Médecins du Monde

Sophie Zaccaria

Oxfam France

Christian Reboul

Plateforme des associations franco-haïtiennes

Mackendie Toupuissant

Secours Catholique - Caritas France

Émilie Johann

SOS Villages d'Enfants

Gilles Paillard

ANNEXE 3

LISTE DES MEMBRES PAR CATÉGORIE

ADHÉRENTS DIRECTS

Ader

Agrisud International

Aides

ASAH (Association au service de l'action humanitaire)

ASI (Actions de Solidarité Internationale)

Action santé mondiale/Global Health advocates France

CARE France

CFSI (Comité Français pour la Solidarité Internationale)

CIDR (Centre International de Développement et de Recherche)

Defi (Développer Former Informer)

Djantoli

Electriciens sans Frontières

EMI (Entraide Médicale Internationale)

Equilibres & Populations

Etudiants et développement

Habitat Cité

Initiatives et Changement

Institut Belleville

Inter Aide

L'Appel

Medair

Médecins du Monde

Opals

Ouest Fraternité

Partage

PFCE (Plateforme française pour le commerce équitable)

Plan France

Planète Enfants

Prisonniers Sans Frontières

Samu Social International

Santé Sud

Sidaction

Solidarité Laïque

Solidarité Sida

Solthis (Solidarité thérapeutique et Initiatives pour la Santé)

Touiza Solidarité

Unmfreo (Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation)

CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION POUR LE DÉVELOPPEMENT (CRID)

4D (Dossiers et débats pour le développement durable)

Agter

Aide et Action

AMM (Association Médicale Missionnaire)

AOI (Aide Odontologique Internationale)

C4D (Communication pour le développement)

Cari (Centre d'actions et de réalisations internationales)

CCFD - Terre Solidaire

Eau Vive

Emmaüs International

Enda Europe

Fédération Artisans du Monde

Fondation Abbé Pierre

France Libertés

Frères des Hommes

Ingénieurs sans frontières

Madera

Max Havelaar France

OPC (Organisation pour la prévention de la cécité)

Oxfam France

Peuples Solidaires - ActionAid France

Réseau foi et Justice Afrique Europe

Ritimo

Secours Catholique - Caritas France

Secours Islamique France

Secours Populaire Français

Sherpa

SOL - Alternatives agroécologiques et solidaires

Terre des Hommes

CLONG VOLONTARIAT

ACF (Action contre la Faim)

Asmae (Association Sœur Emmanuelle)

ATD Quart Monde France

Bioforce

Cefode (Coopération et Formation au Développement)

Defap

DCC (Délégation Catholique pour la Coopération)

Fidesco

France Volontaires

Groupement des éducateurs sans frontières

Handicap International France

Ifaid Aquitaine

SCD (Service de Coopération au Développement)

COMITÉ POUR LES RELATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE (CNAJEP)

Cemea (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active)

EEF (Eclaireurs et Eclaireuses de France)

EEUDF (Eclaireuses et éclaireurs unionistes de France)

FFMJC (Fédération Française des Maisons de Jeunes et de la Culture)

Fédération Léo Lagrange

Scouts et Guides de France

UCPA (Union nationale des centres sportifs de plein air)

YMCA France

COORDINATION HUMANITAIRE ET DÉVELOPPEMENT (CHD)

Acted (Agence d'aide à la Coopération technique et au Développement)

Acting for life

Aide Médicale et Développement

Alima

Apprentis d'Auteuil

Antenna Technologies France

Ecpat

Elevages sans frontières

Entrepreneurs du monde

Ethnik

Fert

Guilde Européenne du Raid

Hamap

Humaniterra

IECD (Institut Européen de Coopération et de Développement)

Institut Ircom de Bethancourt

Kinésithérapeutes du monde

La Chaîne de l'espoir

La Voute Nubienne

Les Enfants de l'Air

Ordre de Malte France

Première urgence internationale

Sipar

Solidarités International

SOS Enfants sans frontières

SOS Villages d'enfants

Triangle- Génération Humanitaire

Via Sahel Fédération

FORUM DES ORGANISATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ISSUES DES MIGRATIONS (FORIM)

AJGF (Association des Jeunes Guinéens de France)

AMF (Association des marocains de France)

Cagef (Collectif des associations ghanéennes de France)

CAGF (Coordination des Associations Guinéennes de France)

CCE (Conseil des camerounais de France)

Cefodia/CKN (Centre de formation géré par la diaspora cambodgienne)

Cosim - Aquitaine (Collectif des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations)

Cosim - Bretagne

Cosim - Midi-Pyrénées

Cosim - Nord Pas de Calais

Cosim - Rhône Alpes

CSSSE (Comité de Suivi du Symposium des Sénégalais de l'Exterieur)

CBF (Conseil des Béninois de France)

Fecodev (Femmes et contributions au développement)

Gess - RéCoSol

HCMF (Haut Conseil des Maliens de France)

Fédération Ifafe (Initiatives des femmes africaines de France et d'Europe)

Migrations et développement

Pafha (Plateforme des associations franco-haïtiennes)

Rame (Réseau des Associations Mauritanienes en Europe)

UABF (Union des associations burkinabés de France)

UFCF (Union des femmes comoriennes de France)

GROUPE INITIATIVES

Apdra Pisciculture Paysanne

AVSF (Agronomes et Vétérinaires sans Frontières)

Ciedel

Essor

GERES (Groupe Énergies Renouvelables, Environnement et Solidarités)

Gevalor

GRDR

Gret

Initiative Développement

Iram (Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement)

MEMBRES ASSOCIÉS

Consultants sans Frontières

Ensemble contre la peine de mort

Experts solidaires

Fondation Énergies pour le monde

Fondation GoodPlanet

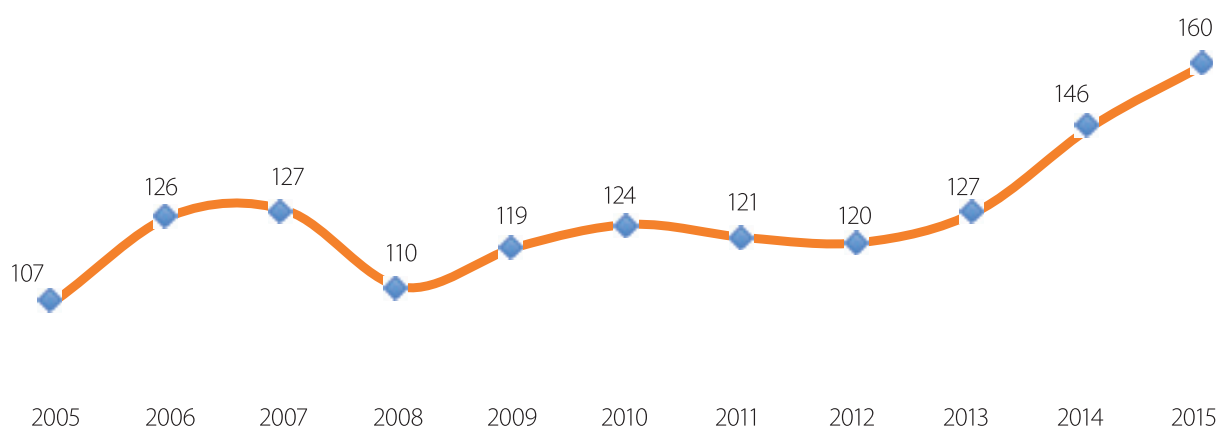
Transparency International France

WWF France

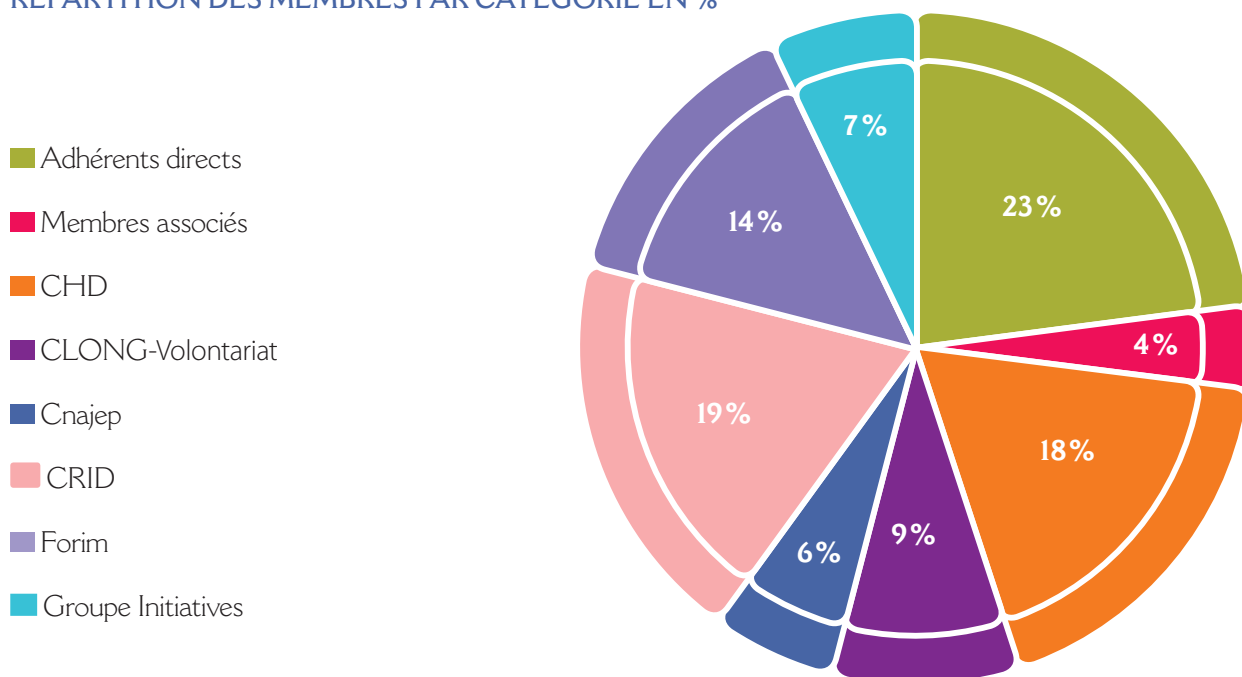
ANNEXE 4

LES MEMBRES DE COORDINATION SUD EN CHIFFRES

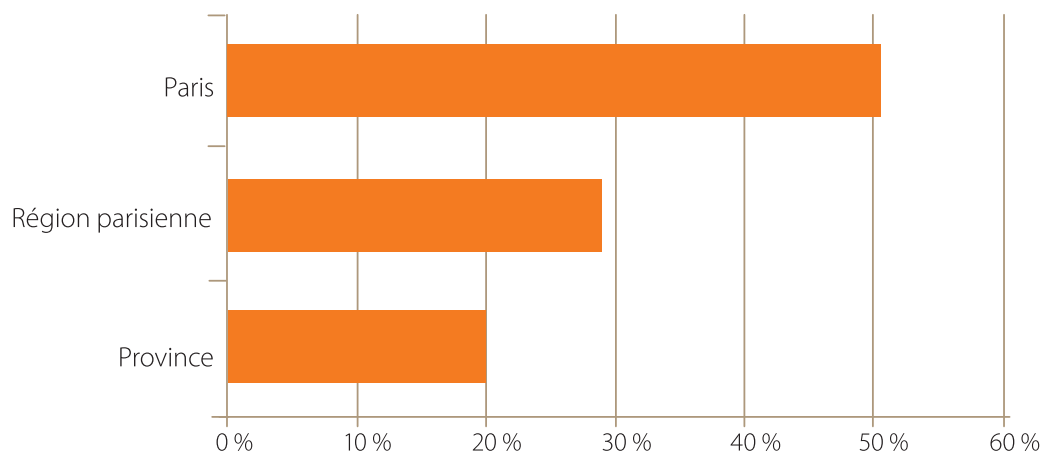
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MEMBRES 2005/2015



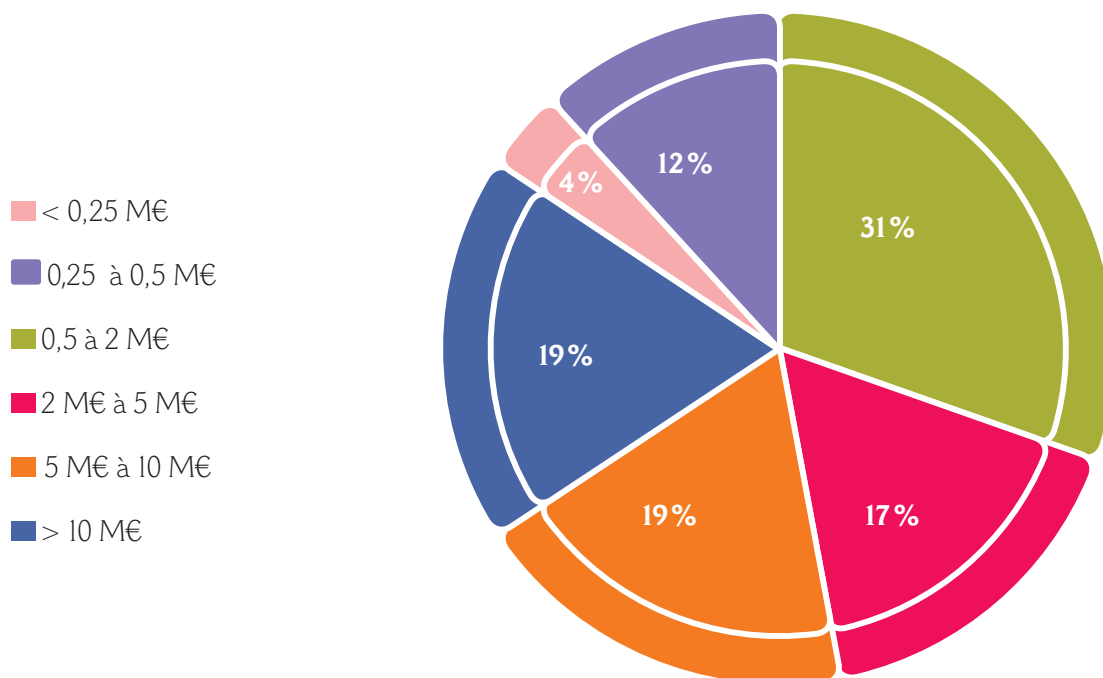
RÉPARTITION DES MEMBRES PAR CATÉGORIE EN %



RÉPARTITION DES MEMBRES PAR SIÈGE SOCIAL



% DES MEMBRES PAR CATÉGORIE BUDGÉTAIRE



ANNEXE 5

ESPACES COLLECTIFS INTERNES EN 2015

COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL PERMANENTS

Objectif : animer les échanges de pratiques, promouvoir les analyses et expertises et favoriser la concertation et l'élaboration de positions communes.

COMMISSION FINANCEMENT ET RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL (COFRI)

La Cofri a pour objectif d'animer et coordonner l'élaboration de propositions d'amélioration des conditions d'existence et de fonctionnement des organisations de solidarité internationale, notamment dans les domaines de l'accès aux financements français et du renforcement institutionnel des organisations.

Elle est organisée en deux groupes de travail : AFD et Financements publics français hors AFD, qu'il reste à créer.

En 2015, de nombreux membres du groupe de travail AFD ont continué, par ailleurs, à s'investir dans les six sous-groupes *ad hoc* dédiés aux chantiers CIT-OSC.

GROUPE DE TRAVAIL AFD

Il suit les dispositifs de financement de l'AFD accessibles aux ONG (DPO, Fisong, Facilités, etc.). Il se concentre sur l'évolution des outils et des procédures de contractualisation entre l'AFD et les ONG et l'évolution des crédits publics français transitant par les ONG.

Chef de file/Référent CA	Frédéric Apollin (AVSF)/Anne-Françoise Taisne (CFSI)
Secrétariat	Karine Penrose-Theis
Liste des membres	Action contre la Faim, Apprentis d'Auteuil, Asmae, AVSF, CARE France, CCFD-Terre Solidaire, CFSI, CIDR, CRID, Défi, Enda Europe, Étudiants et développement, Fert, Forim, Frères des hommes, GRDR, Gret, Handicap International, IECD, Inter Aide, Iram, La Guilde, Max Havelaar France, Médecins du Monde, Oxfam France, Plan International, Secours Catholique-Caritas France, Secours Populaire, Solidarité Laïque, SOS Villages d'Enfants, WWF France
Liste des invités	Educasol

GRUPE DE TRAVAIL QUALITÉ, TRANSPARENCE ET EFFICACITÉ

Le groupe Qualité, transparence et efficacité a pour objectif d'offrir aux membres de Coordination SUD un espace de discussion collective afin de :

- favoriser le partage et l'échange d'expériences dans les domaines de la qualité ;
- favoriser la diffusion d'information et la vulgarisation sur les pratiques et les démarches qualité dans le secteur de la solidarité internationale ;
- mobiliser le collectif sur la thématique de la transparence des ONG de solidarité internationale et valoriser les outils et initiatives prises au niveau de Coordination SUD et au-delà ;
- suivre, participer et relayer les débats sur l'efficacité de la contribution des ONG au développement.

Chef de file/Référent CA	Alexandre Daval (Secours Catholique-Caritas France)/Anne Panel (Fert) puis Gilles Paillard (SOS Villages d'Enfants) à partir de juin 2015
Secrétariat	Pierre Lecomte puis Catherine Tudal à partir de septembre 2015
Liste des membres	Acted, Asmae, ATD-Quart Monde, CARE France, CFSI, CIDR, Fert, Forim, France Volontaires, Handicap International, L'Appel, La Chaîne de l'Espoir, Médecins du Monde, Secours Catholique-Caritas France, Solidarités International, Solidarité Laïque, SOS Villages d'Enfants
Liste des invités	F3E, AFDI-OPA

COMMISSION AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (APD) ET FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

La commission APD et financement du développement rassemble les ONG membres qui travaillent sur les questions liées au processus de négociation sur le financement du développement et sur les questions de quantité et qualité de l'aide publique au développement, de mécanismes innovants de financement du développement et d'efficacité de l'aide. Son objectif général est de construire des positions collectives de plaidoyer sur le financement du développement et dans le cadre d'un travail de suivi sur l'aide publique au développement. Ses objectifs spécifiques sont les suivants :

- construire une analyse commune et animer le travail de plaidoyer ;
- promouvoir des propositions concrètes auprès des parlementaires, des ministères et des administrations ;
- contribuer aux réflexions européennes et internationales des ONG.

La commission participe à plusieurs réseaux européens et internationaux (Concord, *Reality of Aid*, etc.) et recherche des complémentarités et synergies avec des plateformes thématiques existantes (Plateforme paradis fiscaux, Plateforme dette et développement, Forum citoyen pour la RSE) et acte un rapprochement avec la campagne Post-2015 - « *Transition pour un monde juste* », dans le cadre du plaidoyer autour de la Conférence sur le Financement du développement d'Addis-Abeba.

Chef de file/Référent CA	Grégoire Niaudet (Secours Catholique-Caritas France)/ Christian Reboul (Oxfam France)
Secrétariat	Gautier Centlivre
Liste des membres	Acted, Action contre la Faim, Action Santé Mondiale, Aide et Action, Aides, Association 4D, ATD Quart Monde, CARE France, Cari, CCFD-Terre Solidaire, Cimade, Eau vive, Électriciens sans frontières, Équilibres & populations, Étudiants et développement, Forim, France Volontaires, GERES, Gret, Groupe Initiatives, Handicap International, La Guilde, La Voûte nubienne, Médecins du Monde, Oxfam France, Réseau Foi et Justice Afrique-Europe, Secours Catholique-Caritas France, Solidarité Laïque, SOS Villages d'enfants, Terre des Hommes, WWF France
Liste des invités	Coalition Eau, Coalition plus, ONE France, Réseau français de la Campagne mondiale pour l'éducation

COMMISSION EUROPE

La commission Europe rassemble des représentants des différentes commissions de travail de Coordination SUD et des membres présents dans les groupes de travail de Concord.

Elle est un espace collectif de suivi de la politique européenne de développement, d'échange d'information et de coordination des activités et de la représentation de Coordination SUD auprès de Concord, la plateforme européenne des ONG de développement et d'aide humanitaire. Elle assure également le lien avec les pouvoirs publics et décideurs politiques français concernés par ces sujets.

La commission Europe est composée d'une plénière et de groupes de travail thématiques :

- groupe Cohérence des politiques pour le développement ;
- groupe Financements européens ;
- groupe Engagements volontaires à l'international.

La commission Europe assure également de manière *ad hoc* le suivi d'évènements plus ponctuels, tels que les élections Européennes.

Chef de file/Référent CA	Bruno Rivalan (Action Santé Mondiale)/Philippe Jahshan (Solidarité Laïque) puis Jean-Marc Boivin (Handicap International) à partir de juillet 2015
Secrétariat	Aurélié Beaujolais puis Patricia Spadaro à partir de décembre 2015
Liste des membres	Action contre la Faim, Action Santé Mondiale, ATD Quart Monde, AVSF, CFSI, CLONG-Volontariat, Cnajep, Forim, France Volontaires, Groupe Initiatives, GRDR, Gret, La Chaîne de l'espoir, La Guilde, Habitat Cité, Handicap International, Médecins du Monde, Oxfam France, Solidarité Laïque, Terre des Hommes
Liste des invités	Coalition Eau, Educasol

COMMISSION AGRICULTURE ET ALIMENTATION (C2A)

La C2A regroupe une vingtaine d'organisations et a pour objectif le renforcement du droit à l'alimentation, de la sécurité alimentaire et de la souveraineté alimentaire des populations des pays du Sud. Les membres de la C2A mènent des actions de plaidoyer afin d'influencer les politiques pour accroître leur soutien à l'agriculture familiale et paysanne ainsi qu'à l'agroécologie.

Ses objectifs sont les suivants :

- coordonner les travaux réalisés par ses participants ;
- assurer une concertation entre membres ;
- porter ses positions et travaux auprès des acteurs sociaux et des décideurs politiques nationaux et internationaux (GISA, CSA de la FAO, Union européenne).

Chef de file/Référent CA	Fabien Millot (Peuples solidaires-ActionAid France)/Bernard Pinaud (CCFD-Terre Solidaire)
Secrétariat	Gautier Centlivre
Liste des membres	Action contre la Faim, Acting for life, AGTER, Association 4D, AVSF, Cari, CCFD-Terre Solidaire, CFSI, CIDR, CRID, Fédération Artisans du Monde, Gret, Iram, Ingénieurs Sans Frontières, Oxfam France, Peuples Solidaires-ActionAid France, Plateforme française pour le commerce équitable, Réseau Foi et Justice, Secours Catholique-Caritas France, SOL – Alternatives agroécologiques et solidaires, UNMFREO
Liste des invités	Aitec, Inter-réseaux Développement rural, Réseau IPAM

COMMISSION CLIMAT ET DÉVELOPPEMENT (CCD)

La CCD regroupe des membres de Coordination SUD qui travaillent sur les questions de changements climatiques et les liens avec le développement.

Ses objectifs sont les suivants :

- favoriser l'échange de pratiques et d'expériences entre les membres ;
- sensibiliser les organisations de la société civile françaises aux enjeux liés aux changements climatiques et participer au renforcement de capacités pour une meilleure intégration de cette question dans leurs projets ;
- construire des positions collectives sur les enjeux liés à la lutte contre les changements climatiques dans les pays en développement.

Chef de file/Référent CA	Vanessa Laubin (GERES)/Carline Mainenti (AVSF)
Secrétariat	Karine Penrose - Théis
Liste des membres	Acting for Life, Action contre la Faim, Agrisud, Association 4D, ATD Quart Monde, AVSF, CARE France, Cari, CCFD-Terre Solidaire, Électriciens Sans Frontières, Fondation Énergies pour le Monde, Fondation GoodPlanet, GERES, Gevalor, GRDR, Gret, Initiative-développement, Iram, La Voûte Nubienne, Médecins du Monde, Oxfam France, Peuples Solidaires, Secours Catholique-Caritas France, WWF France
Liste des invités	Coalition Eau, Croix-Rouge Française, Groupe URD, RAC-F

COMMISSION GENRE ET DÉVELOPPEMENT

La commission Genre et développement de Coordination SUD regroupe des organisations soucieuses de la promotion du genre et de l'égalité femmes-hommes dans leurs organisations et leurs projets, et de sa prise en compte par les politiques publiques.

Cette commission œuvre autour de trois objectifs :

- faciliter des échanges de pratiques et d'expériences sur la mise en œuvre de l'approche genre dans les projets (de développement, d'éducation au développement, de plaidoyer) des ONG françaises ;
- sensibiliser le milieu des ONG, organisations de solidarité internationale et organisations de solidarité internationale issues des migrations françaises à l'approche genre ;
- promouvoir l'intégration du genre dans les politiques et programmes de développement de la coopération française à travers des actions de plaidoyer.

Chef de file/Référent CA	Nicolas Rainaud/Aurélien Gal-Régnyez (Équilibres et populations) puis Adeline Mazier (Forim) à partir de septembre 2015
Secrétariat	Gautier Centlivre puis Patricia Spadaro à partir de décembre 2015
Liste des membres	ASFODEVH, AVSF, CARE France, CCFD-Terre Solidaire, Ciedel, ENDA Europe, Équilibres & Populations, Fecodev, Fondation Abbé Pierre, Forim, Gret, Handicap International, La Guilde, Ordre de Malte, Oxfam France, Peuples Solidaires-Action Aid France, Secours Islamique France, Secours populaire, Solidarité Laïque, Terre des Hommes
Liste des invités	Adéquation, Afed, Aster International, F3E, Genre en Action, Planning Familial, Plateforme Elsa

COMMISSION HUMANITAIRE

La commission Humanitaire rassemble les ONG membres ayant une activité significative en matière d'aide d'urgence (catastrophes naturelles et conflits) et d'actions dans des contextes de crises et de post-crisis, crises oubliées.

Ses objectifs sont les suivants :

- élaborer des positions collectives sur les politiques et les réformes institutionnelles des dispositifs d'aide français, européens et internationaux, *via* des échanges de positions et d'informations sur différents sujets de plaidoyer en lien avec les plateformes européennes et internationales ;
- développer la réflexion collective sur des questions de fond concernant l'aide humanitaire, notamment toute l'évolution de l'architecture des Nations unies pour l'humanitaire et la question de la confusion civilo-militaire ;
- suivre les enjeux et débats autour de la qualité des actions humanitaires et de la « redevabilité », à travers notamment le suivi des travaux du groupe *Quality & Accountability* et en lien avec le groupe Qualité de Coordination SUD ;
- échanger sur les crises en cours et définir éventuellement des actions collectives de plaidoyer.

Chef de file/Référent CA Pauline Chetcuti (Action contre la Faim)/Alain Boinet (Coordination Humanitaire et Développement)

Secrétariat Nathalie Dupont

Liste des membres Acted, Action contre la Faim, Alima, ATD Quart Monde, CARE France, Fondation Abbé Pierre, Handicap International, La Guilde, Medair, Médecins du Monde, Oxfam France, Première urgence internationale, Secours Catholique-Caritas France, Secours Islamique France, Solidarités international, Triangle Génération humanitaire

Liste des invités Crisis Action, Croix-Rouge française, Médecins Sans Frontières

COMMISSION SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT

La commission Santé et développement regroupe des ONG membres de Coordination SUD impliquées sur la santé.

Ses objectifs sont les suivants :

- favoriser l'échange d'expériences et de pratiques entre les membres de la commission ;
- construire des positions collectives sur les enjeux liés à la santé dans les pays en développement.

Des groupes de travail spécifiques ont été créés sur l'accès équitable aux soins et le financement de la santé, les droits et la santé sexuels et reproductifs, ainsi que sur le renforcement des systèmes de santé et la santé mobile (termes de référence examinés en commission fin 2015).

Chef de file/Référent CA Louis Pizarro (Solthis)/Éliane Aissi (Conseil des Béninois de France) puis Sophie Zaccaria (Médecins du Monde) en juillet 2015

Secrétariat Aurélie Beaujolais puis Boris Matous à partir d'octobre 2015

Liste des membres Action contre la Faim, Aides, Aide médicale et développement, AJGF, AMM, Appel, Action Santé Mondiale, CARE France, Conseil des Béninois de France, CIDR, Djantoli, Entraide médicale internationale, Équilibres & populations, Gret, IECD, Inter Aide, Kinés du Monde, Médecins du Monde, Opals, Ordre de Malte, Oxfam France, Prisonniers Sans Frontières, Première urgence internationale, Réseau foi et justice Afrique-Europe, Santé Sud, Secours Catholique-Caritas France, Sidaction, Solidarité Sida, Solthis

Liste des invités AMREF, Asprocop-REMEDI, Coalition Plus, GAS, ONE France, Planning Familial, Plateforme ELSA

LES GROUPES DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objectif : mener et formuler des recommandations à l'intention du Conseil d'administration pour l'aider dans sa prise de décision sur des sujets liés la gouvernance de Coordination SUD ou à des orientations stratégiques majeures. Ces groupes de travail requièrent une participation accrue de membres du CA ou de personnes détachées des organisations et collectifs membres du CA.

COMMISSION DES ADHÉSIONS

La commission des Adhésions est une commission permanente qui a pour objet d'étudier et d'émettre des avis sur les demandes d'adhésion à Coordination SUD. C'est sur la base de son avis que le CA admet ou non les candidats comme nouveaux membres de Coordination SUD, soit en tant qu'adhérents directs, soit en leur recommandant d'adhérer *via* un collectif membre.

Référent CA	Christian Lespinats (Groupe Initiatives) puis Éliane Aissi (Conseil des Béninois de France) à partir de septembre 2015
Secrétariat	Karine Meaux et Myriam Coulibaly
Liste des membres	Sipar, France Libertés, CRID, Forim, Conseil des Béninois de France, Groupe Initiatives, Secours Catholique-Caritas France

GROUPE PROSPECTIVE

Ce groupe de travail, mis en place en mars 2015, est composé de personnes-ressources issues pour partie des organisations membres de Coordination SUD. Son objectif était d'établir une note prospective qui propose aux membres de Coordination SUD des axes de réflexion sur l'avenir du secteur de la solidarité internationale, en vue de l'élaboration d'un nouveau projet politique de Coordination SUD (post-2016).

Référent CA	Philippe Jahshan
Secrétariat	Karine Meaux et Bénédicte Hermelin
Liste des membres	Anne Le Naelou (ledes), Jean-Marc Boivin (Handicap International), Jean-Martial Bonis-Charancle (consultant), Marc Lévy (Gret), Olivier Lebel (Médecins du Monde), Philippe Ryfman (Cabinet Ryfman), Vaia Tuuhia (Association 4D), Youssouf Cissé (consultant)

RAPPROCHEMENT AFD/CDC

Le groupe de travail a été mis en place en septembre 2015 à la demande du Conseil d'administration de Coordination SUD, suite à l'annonce de François Hollande d'adosser l'Agence française de développement (AFD) à la Caisse des dépôts et consignations (CDC). Le groupe *ad hoc* a pour objectif de permettre à Coordination SUD de nourrir ses positions sur la réforme dans une double posture :

- syndicale : en défendant les intérêts du secteur des associations de la solidarité internationale et les positions fondamentales de Coordination SUD, liées aux volumes, à la structure de l'APD française, à la RSE et à la transparence de l'aide ;
- proactive et dynamique : en permettant à Coordination SUD d'être force de proposition afin de contribuer à faire de ce rapprochement une avancée qualitative pour la politique française de développement et de solidarité internationale, en lien avec les changements contextuels et les nouvelles orientations des ODD.

Référent CA	Philippe Jahshan
Secrétariat	Gautier Centlivre
Liste des membres	Action contre la Faim, Action Santé Mondiale, Aide et Action, CFSI, CRID, Forim, GERES, Gret, WWF France

LES CLUBS MÉTIERS

Objectif : promouvoir les échanges de pratiques sur des problématiques techniques ou métiers.

En 2015, deux clubs métiers sont opérationnels : Ressources humaines et Communication.

CLUB MÉTIER RESSOURCES HUMAINES

Le club métier Ressources humaines ou groupe d'échanges sur les ressources humaines, est subdivisé en deux groupes en fonction de la taille des ONG (plus ou moins de 50 ETP). Leur objectif est de faciliter l'échange de pratiques entre responsables RH et la mutualisation d'outils afin d'améliorer la gestion des ressources humaines au sein des ONG.

Secrétariat

Jean-Luc Galbrun

Liste des membres

Groupe 1 : Asmae, AVSF, GERES, IECD, Initiative Développement, Inter Aide, Partage, Peuples solidaires-ActionAid, Oxfam France, Plan France, Secours Catholique-Caritas France, Solthis.

Groupe 2 : Bioforce, CCFD-Terre Solidaire, Gret, Handicap International, Médecins du Monde, Première urgence internationale, Secours Catholique-Caritas France, Secours Islamique France, Solidarités International, Triangle Génération Humanitaire

Invités

Croix-Rouge Française, Médecins Sans Frontières, Positive Planet

CLUB MÉTIER COMMUNICATION

Le club métier Communication réunit des chargé-e-s de communication des associations membres. Son objectif est de faciliter l'échange de pratiques, d'informations et la mutualisation d'outils sur la communication au sein des ONG. Le club métier est structuré autour d'une *mailing list* des chargés de communication des organisations membres. Parmi d'autres actions, des sessions d'information, de formation, de débat et de mise en réseau sont organisées à destination des responsables et chargé-e-s de communication.

Secrétariat

Bénédicte Bimoko

Liste des membres

Chargé-e-s de communication des associations membres

LES INSTANCES DU FONDS DE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL (FRIO)

Objectif : appuyer les ONG françaises dans leur démarche de professionnalisation *via* le cofinancement de prestations externes nécessaires à la démarche de renforcement engagée. Accroître les capacités organisationnelles et institutionnelles des ONG par la mutualisation et le partage des expériences issues des actions co-financées.

COMITÉ DE SURVEILLANCE

Le comité de surveillance assure les fonctions d'orientation stratégique du fonds, de définition des règles de fonctionnement et de choix des études d'intérêt général. Il nomme également les membres du comité de décision pour un mandat de 2 ans.

Président	Philippe Jahshan (Coordination SUD)
Secrétariat	Diane Vioujard et Pierre Lecomte puis Catherine Tudal à partir de septembre 2015
Liste des membres	Khady Sakho Niang (Présidente du Forim), Emmanuel Poilane (Fondation France Liberté), Arezki Harkouk (GRDR), Bénédicte Hermelin (Coordination SUD)
Représentant du comité de décision	Benoit-Xavier Loridon (Initiative Développement)
Représentant de l'AFD	Marie-Odile Waty (responsable de la DPO)
Représentant du ministère des Affaires étrangères	Emmanuel Mouriez (chef du pôle Société civile Délégation pour les relations avec la société civile - DGM-CIV)

COMITÉ DE DÉCISION

Le comité de décision assure les fonctions d'examen et de sélection des actions de renforcement proposées par les ONG ainsi que de choix des thèmes de capitalisation pour le bénéfice du collectif. Il donne les autorisations d'engagements du fonds sur les dossiers retenus. Il examine les activités régulières du fonds et en rend compte au comité de surveillance.

Secrétariat	Diane Vioujard et Pierre Lecomte puis Catherine Tudal à partir de septembre 2015
Liste des membres	Karima Bensaadi (Secours Islamique France), Anne Floris (Oxfam France), Carine Parent (Apprentis Auteuil), Vincent Brossel (Peuples Solidaires-ActionAid France), Vincent Dulong (Bolivia Inti Sud Soleil), Laurent Peyrat (SOL – Alternatives agroécologiques et solidaires)
Représentant auprès du comité de surveillance	Benoit-Xavier Loridon (Initiative Développement)
Membre observateur AFD	Audrey Seon (chargée de mission - DPO)

ANNEXE 6

BILAN ET CHIFFRES CLEFS DE LA COMMUNICATION

UN SITE INTERNET DE RÉFÉRENCE

Le site de Coordination SUD a compté 1 515 996 visites en 2015. Si le nombre de visiteurs a diminué de près de 11 % par rapport à l'année précédente, (en moyenne 4 153 visiteurs uniques par jour), il reste néanmoins le site de référence en matière de recherche d'emploi dans le secteur de la solidarité internationale. Le site de Coordination SUD comptait 67 % d'utilisateurs réguliers et 37 % de nouveaux visiteurs. En moyenne près de 23 223 pages ont été consultées chaque jour.

UNE PRÉSENCE EN HAUSSE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

La page Facebook de Coordination SUD comptait 6 135 fans fin 2015, soit 27 % de plus par rapport à 2014. 6 476 internautes ont interagi avec Coordination SUD en aimant, commentant ou partageant des messages publiés sur sa page. Le compte Twitter de Coordination SUD comptait 12 577 followers, 29 % de plus par rapport à 2014, grâce à un effort particulier poursuivi sur ce compte. Coordination SUD a valorisé ses positions collectives et celles de ses réseaux d'appartenance lors de campagnes telles que (#Climate4dev, #PLF2016 etc.) et lancé plusieurs live-tweets à l'occasion lors de petits-déjeuners thématiques, ateliers ou conférences.

DES NEWSLETTERS DIFFUSÉES TOUS LES 15 JOURS

22 *Point information* ont été envoyés à 21 030 abonnés. Cette lettre externe dédiée à l'actualité de la solidarité internationale a eu un taux d'ouverture moyen de 21 %. 28 *Communication SUD* ont été diffusés à environ 534 abonnés. Cette lettre interne traitant de l'actualité du collectif et de ses espaces de travail et rendez-vous institutionnels a eu un taux d'ouverture moyen de 33 % en 2015.

DES RELATIONS PRESSE DYNAMIQUES

Le service communication de Coordination SUD a multiplié les actions pour établir des relations durables avec les journalistes intéressés par les questions de solidarité internationale et de développement.

39 demandes de journalistes ont été traitées.

Coordination SUD a co-signé 4 tribunes et 2 lettres ouvertes et publié 25 communiqués de presse sur des thématiques diverses :

- 1 communiqué de presse sur le thème du genre (59^e commission sur le statut des femmes) ;
- 1 communiqué de presse sur le thème de l'agriculture (conférence scientifique ACSA) ;
- 2 communiqués de presse sur les objectifs de développement durable ;
- 2 communiqués de presse de défense du milieu (Étude Argent-ASI et défense du budget de solidarité internationale en région les Hauts-de-France) ;
- 2 communiqués de presse sur le thème de l'humanitaire (bombardements des centres de soins MSF) ;
- 10 communiqués de presse sur l'aide publique au développement (PLF 2016 et conférence d'Addis-Abeba, etc.) ;
- 7 communiqués de presse sur le thème du climat (COP21).

Coordination SUD a été citée 49 fois dans la presse quotidienne nationale et spécialisée.

Coordination SUD a organisé 2 conférences de presse avec ses membres : à l'occasion de la publication du projet de loi de finances 2016, le 20 octobre 2015, puis en amont de la COP21, le 27 novembre 2015, avec le Réseau Climat & Développement.

Les représentants de Coordination SUD ont donné plusieurs *interviews* radio :

- Philippe Jahshan, le 15 mars lors de l'émission « A but non lucratif » de BFM Business pour dresser les enjeux de financement des ONG de solidarité internationale ;
- Bruno Rivalan, le 4 avril, sur le journal de RFI en langue portugaise à l'occasion de la publication des chiffres de l'OCDE ;
- Vanessa Laubin à deux reprises sur RFI, le 28 novembre et le 6 décembre pour l'émission « C'est pas du vent », dans le cadre de la COP21.

ANNEXE 7

Liste des rendez-vous extérieurs

Dialogue politique

- » 4 février 2015 : rendez-vous avec Cyril Piquemal, conseiller de François Hollande
- » 20 février 2015 : rendez-vous avec Philippe Orliange, directeur de la Stratégie, des partenariats et de la communication de l'AFD.
- » 25 février 2015 : rendez-vous avec Gautier Mignot (MAEDI/DGM adjoint)
- » 28 août 2015 : rendez-vous avec la DGM-CIV.
- » 12 septembre 2015 : rencontre avec François Hollande.
- » 9 novembre 2015 : rendez-vous annuel avec la direction générale de l'AFD et le Conseil d'administration de Coordination SUD.

Réunions du CNDSI

- » 4 réunions plénières du CNDSI : le 13 février, 29 juin, 16 octobre et 5 novembre 2015
- » 3 réunions du Bureau du CNDSI : le 29 janvier, le 9 avril et le 4 juin 2015.
- » 4 réunions du groupe de travail du CNDSI sur le financement du développement durable : le 13 février, le 30 mars, le 10 avril, et le 24 avril 2015.

Rencontres sur l'accès au financement des ONG et les chantiers CIT-OSC avec l'AFD

- » 10 rencontres avec la DPO dans le cadre des 6 chantiers CIT-OSC (en plus de 11 réunions en sous-groupe de travail interne).
- » 4 rencontres ont eu lieu avec la DPO et le MAEDI les 29 janvier, 6 mars, 8 avril et 7 mai pour discuter de la question de l'engorgement récurrent du guichet Initiatives ONG. La réunion du 30 octobre a permis de dresser un premier bilan de la nouvelle programmation.

Rencontres sur le financement du développement et l'APD

- ▶▶ 6 janvier 2015 : rencontre avec la direction générale du Trésor sur les crédits de l'APD.
- ▶▶ 23 mars 2015 : participation à la consultation régionale sur le financement du développement à Genève.
- ▶▶ 1^{er} avril 2015 : rencontre à l'OCDE sur le financement du développement.
- ▶▶ 2 avril 2015 : rencontre avec le cabinet de Laurent Fabius sur les crédits de l'APD.
- ▶▶ 13 au 17 avril 2015 : participation aux négociations en amont de la conférence d'Addis-Abeba, à New York.
- ▶▶ 24 juin 2015 : rencontre avec le cabinet d'Annick Girardin sur la politique française de développement et de solidarité internationale et dans le cadre de la conférence d'Addis-Abeba.
- ▶▶ 29 juin 2015 : rencontre avec les négociateurs français sur le financement du développement.
- ▶▶ Du 13 au 16 juillet 2015 : rencontre avec les décideurs français lors de la conférence d'Addis-Abeba.
- ▶▶ 22 juillet 2015 : rencontre avec le cabinet de Laurent Fabius sur les crédits de l'APD et l'après conférence d'Addis-Abeba.
- ▶▶ 10 septembre 2015 : rencontre avec le groupe socialiste sur l'APD.
- ▶▶ 7 octobre 2015 : audition de Coordination SUD par les rapporteurs de la commission des Finances et des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, MM. Gaymard et Mancel sur les crédits de l'APD.
- ▶▶ 13 octobre 2015 : rencontre avec le groupe Les Républicains sur l'APD.
- ▶▶ 27 octobre 2015 : audition de Coordination SUD par les rapporteurs de la commission des Finances et des Affaires étrangères du Sénat, MM. De Raincourt et Collin et Mme Conway-Mouret et Keller sur les crédits de l'APD.
- ▶▶ 3 novembre 2015 : rencontre avec le groupe écologiste sur l'APD.

Rencontres sur le suivi de la réforme entre l'AFD et la CDC

- ▶▶ 6 octobre 2015 : rencontre avec Rémy Rioux, secrétaire général adjoint du MAEDI, en charge d'une mission de préfiguration de ce rapprochement.
- ▶▶ 12 novembre 2015 : rencontre avec la direction de l'AFD.
- ▶▶ 18 novembre 2015 : rencontre avec les syndicats de l'AFD.
- ▶▶ 19 novembre 2015 : rencontre avec Rémy Rioux sur le rapprochement AFD/CDC.
- ▶▶ 20 novembre 2015 : rencontre avec la direction de la Caisse des dépôts et consignations.

Rencontres sur les politiques européennes

- ▶▶ 26 février 2015 : rencontre avec Marie-Laure de Bergh, cheffe de pôle Politique européenne de développement (MAEDI/DGM).
- ▶▶ 2 avril 2015 : rencontre avec Pascale Rey-Pantz, conseillère d'Annick Girardin, en amont du conseil affaires étrangères.
- ▶▶ 4-6 mai 2015 : rencontre avec des membres français de la commission du Commerce international du Parlement européen.
- ▶▶ 11 juin 2015 : rendez-vous avec Marie Houdart, du Pôle Politique européenne de développement du ministère des Affaires étrangères.
- ▶▶ 29 juin 2015 : prise de contact avec le Secrétariat général des Affaires européennes.
- ▶▶ 30 juin 2015 : rencontre avec la direction de l'Union européenne (DUE) du MAEDI pour préparer le Conseil Affaires étrangères - développement d'octobre et le sommet de La Valette.
- ▶▶ 16 juillet 2015 : rencontre des membres de la commission développement du Parlement européen.
- ▶▶ 25 septembre 2015 : rendez-vous au secrétariat d'État chargé du Commerce extérieur.
- ▶▶ 13 novembre 2015 : consultation publique sur l'avenir du partenariat UE-ACP dans le cadre de l'Accord de Cotonou.

Rencontres sur le genre

- ▶▶ 8 juin 2015 : audition au Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (Stratégie Genre et développement).
- ▶▶ 12 octobre 2015 : Plateforme Genre et développement.

Rencontres sur le climat

- ▶▶ 27 janvier 2015 : rendez-vous avec les négociateurs français sur la COP20 de Lima et en préparation et des sessions de négociations à Genève.
- ▶▶ 2 février 2015 : rendez-vous avec Laurence Tubiana, ambassadrice chargée des négociations sur le changement climatique, pour faire le bilan de Lima.
- ▶▶ 20 février 2015 : rendez-vous avec les négociateurs français sur la COP20 de Lima et en préparation et des sessions de négociations à Genève.
- ▶▶ 1^{er} avril 2015 : rencontre avec Laurence Tubiana.
- ▶▶ 27 mai 2015 : rencontre avec l'AFD sur l'intégration du climat dans les projets de développement.
- ▶▶ 7 juillet 2015 : rendez-vous avec Frédéric Glanois, (direction générale du Trésor) et Caroline Giacomoni (Fonds vert).

- ▶▶ 17 septembre 2015 : réunion avec les négociateurs français.
- ▶▶ 8 octobre 2015 : rencontre avec Pierre Forestier de l'AFD au sujet du Fonds vert.
- ▶▶ 15 octobre 2015 : réunion avec Laurent Fabius et Annick Girardin en amont de la COP21.
- ▶▶ 28 novembre : rencontre avec François Hollande.

Rencontres sur les sujets humanitaires

- ▶▶ Réunions du Groupe de concertation humanitaire les 29 janvier, 25 juin, 23 septembre et 14 décembre.
- ▶▶ 5 mars 2015 : rendez-vous avec Emmanuel Bonne, conseiller Moyen-Orient à la présidence, sur la confusion civilo-militaire dans la stratégie régionale de l'UE pour l'Irak et la Syrie.
- ▶▶ 16 juin 2015 : rencontre avec Arnaud Balner, représentant français au COHAFI sur la possible contribution des ONG aux débats de ce groupe de travail au niveau européen.
- ▶▶ 8 septembre 2015 : rencontre avec MM. Moumtzis Panos et Tom Delrue du *Senior Transformative Agenda Implementation Team*, équipe chargée de faire avancer la réforme humanitaire des Nations unies.

Rencontres sur les politiques de santé

- ▶▶ 26 mars 2015 : rencontre entre les membres du groupe de travail santé sexuelle et reproductive (SSR) et les chefs de projets SMI et planification familiale de l'AFD.
- ▶▶ 27 mars 2015 : rendez-vous des représentants de la commission Santé avec la division Santé, sécurité alimentaire et développement humain du MAEDI/DGM.

Rencontres sur les politiques agricoles

- ▶▶ 10 avril 2015 : rencontre avec Céline Jurgensen, sous-directrice chargée des droits de l'Homme au MAEDI sur les droits des paysans.
- ▶▶ 22 juin 2015 : rendez-vous avec le cabinet de Stéphane Le Foll.
- ▶▶ 13 octobre 2015 : échanges entre le Mécanisme de la société civile et Stéphane Le Foll, lors du CSA à Rome.
- ▶▶ 12 novembre 2015 : rendez-vous avec la directrice générale de la Performance économique et environnementale des entreprises du MAAF.

Tout au long de l'année participation et plaidoyer dans le cadre du Groupe interministériel pour la sécurité alimentaire (GISA), co-présidé par le ministère des Affaires étrangères et le ministère de l'Agriculture. Les membres de la C2A ont participé aux réunions plénières du GISA et aux réunions des groupes thématiques : Investissements, Climat, Nutrition. Enfin, la C2A était présente à Rome, en octobre 2015, lors de la 42^e session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale.

ANNEXE 8

BILAN DU FRIO

LE DISPOSITIF FRIO

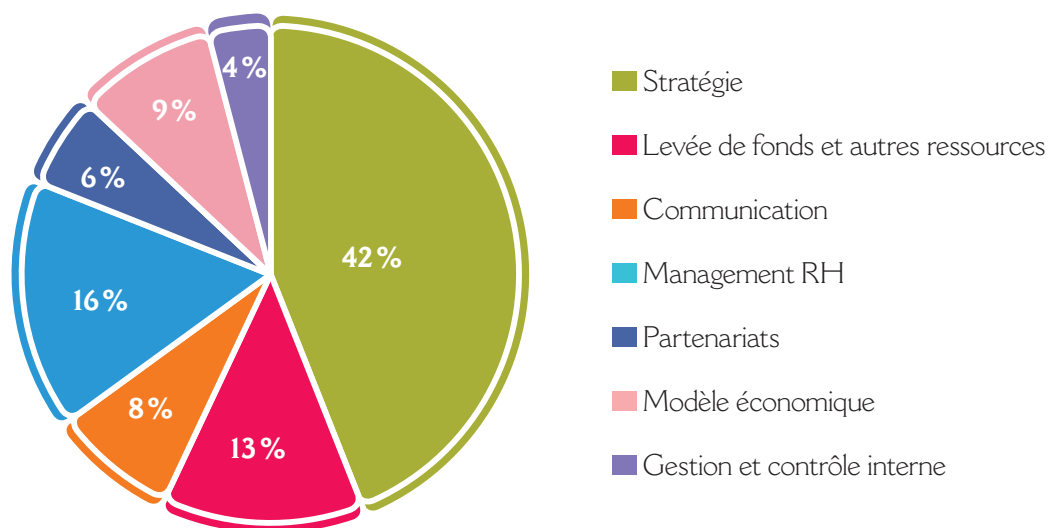
- Près d'une centaine d'ONG accompagnées depuis 2007.
- 42 % d'ONG non membres de Coordination SUD.
- 149 projets de renforcement cofinancés.
- Une vingtaine de projets de renforcement étudiés chaque année.

Depuis 2007, l'appui à la définition de stratégie apparaît comme le principal besoin de renforcement des ONG. Les réflexions stratégiques portent sur la révision ou l'élaboration de projets associatifs, la définition de plans de développement stratégique (rapprochement-fusion, intégration à des réseaux internationaux, changement d'échelle). Ces démarches permettent également d'aborder des volets plus spécifiques et sensibles au sein des ONG, tels que la gouvernance ou la révision des modalités d'intervention au Sud. Il est alors courant de voir s'insérer dans ces projets, la définition de stratégies plus spécifiques telles que les stratégies de partenariats.

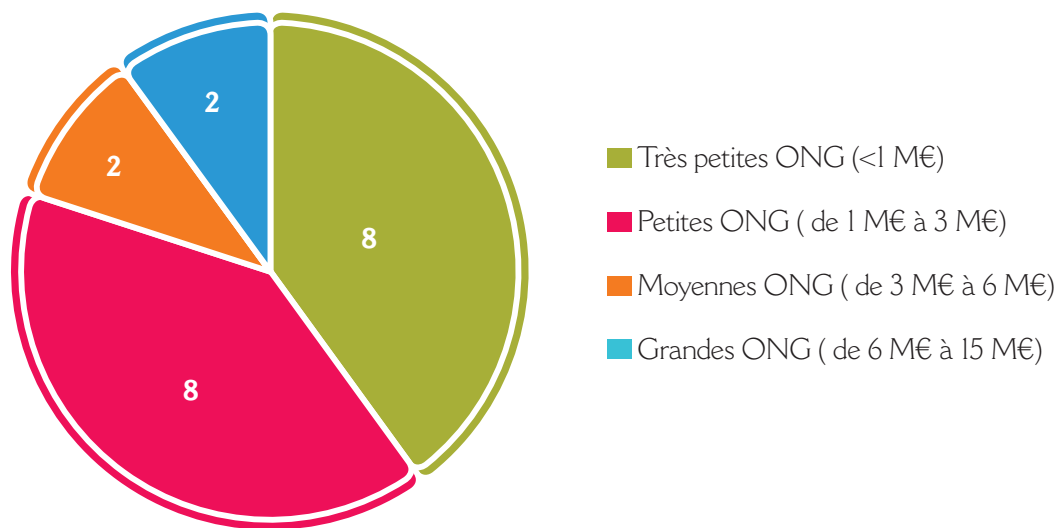
Les questions de consolidation des modèles économiques occupent également une place centrale pour les ONG. Traitées par le biais de la collecte de fonds, d'appuis à la définition de nouveaux modèles économiques ou au travers de la mise en place d'outils de gestion financière et budgétaire adaptés ; elles représentent 21 % des accompagnements soutenus par le dispositif depuis sa création, plaçant le renforcement de l'assise financière des ONG comme le second axe d'intervention du dispositif.

Enfin, les enjeux de management et de RH, couplés à l'amélioration du fonctionnement interne des ONG, demeurent prégnants. Les problématiques alors soulevées couvrent l'organisation du travail, le climat social, les procédures RH, le contrôle interne, l'accompagnement de direction ou encore les systèmes d'information. Les questions de gouvernance et de vie associative y sont également abordées à certaines occasions.

RÉPARTITION DES ACCOMPAGNEMENTS PAR THÉMATIQUE DEPUIS 2007



RÉPARTITION DES ONG ACCOMPAGNÉES PAR TAILLE DE BUDGET EN 2015



PROFIL DES DEMANDES DEPUIS 2007 (CUMUL)



ANNEXE 9

Liste des publications

FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT	Document d'analyse du Projet de loi de finances 2016 Mémorandum des organisations de la société civile sur le financement du développement durable Document de position « Pour des arbitrages budgétaires en faveur de la solidarité internationale »
RÉFORME DE L'AFD	Document de position « Pour une réforme ambitieuse et une consultation inclusive » Document de position « Rapprocher l'AFD et la Caisse des Dépôts au service du développement et de la solidarité internationale »
AGRICULTURE ET ALIMENTATION	Rapport : « à quelles conditions l'agriculture contractuelle peut-elle favoriser les agricultures paysannes du Sud ? » Manifeste de Lyon : « L'agriculture familiale et paysanne au cœur du débat » Fiche : « Efficience et Efficacité économique de l'eau agricole » Les Notes de la C2A n° 22 : « Quelles règles pour encadrer les investissements dans l'agriculture ? » Les Notes de la C2A n° 23 : « Défendre les droits des paysans : pour une Déclaration des Nations unies »
CLIMAT	Les Notes de la CCD n° 4 : « Les enjeux de la CCD en 2015 » Les Notes de la CCD n° 5 : « Système d'alerte précoce et information climatique » Les Notes de la CCD n° 6 : « Les obligations climat : nouvel eldorado financier ? » Les Notes de la CCD n° 7 : « Retour sur le Forum Desertif' action 2015 » Les Notes de la CCD n° 8 : « Initiative " 4 pour 1000 : soyons vigilants ! " » Étude : « Des innovations agroécologiques dans un contexte climatique changeant en Afrique » Étude : « Améliorer la prise en compte des enjeux climatiques dans le financement du développement » Étude : « Comprendre le coût et mesurer l'impact de projets d'accès à l'énergie dans les pays en développement » Document de position : « Agricultures familiales et paysannes et lutte contre le changement climatique : ouvrons les yeux » - C2A/CCD Document de position : « COP21 : les objectifs de développement durable ne pourront être atteints sans limiter le réchauffement climatique en dessous de 1,5 °C » Module d'auto-formation sur les changements climatiques
HUMANITAIRE	Document de position « Sommet Humanitaire Mondial 2016 : les ONG françaises demandent des résultats concrets et s'engagent »
SANTÉ	Réaction de la commission Santé de Coordination SUD sur le projet de Cadre d'intervention sectorielle « Santé et protection sociale » 2015-2019 Document de position : « Placer la promotion des droits et la santé sexuels et reproductifs au cœur du renouvellement des engagements de Muskoka »
APPUI AUX ONG	Programme des formations 2015 Capitalisation : « Le développement d'activités lucratives au sein des ONG » Étude d'intérêt général : « Diversité d'appartenance aux réseaux internationaux » Guide et brochure : « Modèle d'auto-diagnostic et d'amélioration continue (Madac) » avec le F3E Étude : « Argent et associations de solidarité internationale 2006-2011 »
NOUVELLES DE SUD	NDS (trimestriel) : printemps, été, automne, hiver 2015
VIE ASSOCIATIVE	Rapport annuel 2014
PROSPECTIVE	Prospective Coordination SUD 2030

ANNEXE 10

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AADH	Alliance des avocats pour les droits de l'Homme
AFD	Agence française de développement
APD	Aide publique au développement
APCC	Appel à projet crise et sortie de crise de l'AFD
ARB	Division Agriculture, développement rural et biodiversité de l'AFD
ASI	Association de solidarité internationale
CCD	Commission Climat et développement de Coordination SUD
CDC	Caisse des dépôts et consignations
CESE	Conseil économique, social et environnemental
CFP	Cadre financier pluriannuel (UE)
CHD	Coordination Humanitaire et Développement
CIT-OSC	Cadre d'intervention transversal de l'AFD en faveur des initiatives des organisations de la société civile
CIS	Cadre d'intervention sectoriel de l'AFD
CCNUCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CICID	Comité interministériel sur la coopération internationale et le développement
CNDSI	Conseil national du développement et de la solidarité internationale
COFRI	Commission Financement et renforcement institutionnel de Coordination SUD
COHAFA	Conseil sur l'aide humanitaire et l'aide alimentaire de l'Union européenne
CONCORD	Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement
CRID	Centre de recherche et d'information pour le développement
COP	Conférence des parties de la convention cadre des Nations unies sur le changement climatique
CPD	Cohérence des politiques pour le développement
CSA	Comité pour la sécurité alimentaire (FAO)
DPO	Division du partenariat avec les ONG (AFD)
ECHO	Office humanitaire de la Communauté européenne
DEVE	Commission Développement du Parlement européen (UE)
DGM-CIV	Délégation des relations avec la société civile de la Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats
DSSR	Droits à la santé sexuelle et reproductive
DSR	Droits sexuels et reproductifs
DUE	Direction de l'Union européenne du MAEDI
F3E	Fonds pour la promotion des Études préalables, des Études transversales et des Évaluations
FDD	Financement du développement
FIP	Forum international des plateformes nationales d'ONG
FISONG	Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG (AFD)
FORIM	Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations
FRIO	Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel
GAVI	Alliance du vaccin
GCH	Groupe de concertation humanitaire
GIEC	Groupe d'experts international sur l'évolution du climat
GISA	Groupe interministériel sur la sécurité alimentaire
HCEfh	Haut conseil à l'égalité femmes-hommes
IASC	Comité de coordination inter-agences des Nations unies
INTA	Commission du commerce international du Parlement européen
MAAF	Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

MADAC	Modèle d'auto-diagnostic et d'amélioration continue
MAEDI	Ministère des Affaires étrangères et du Développement international
MEDDE	Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
NIONG	Note d'initiatives ONG (AFD)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
ODD	Objectifs de développement durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
OSI	Organisation de solidarité internationale
OSC	Organisation de la société civile
OSIM	Organisation de solidarité internationale issue des migrations
PCPA	Programme concerté pluri-acteurs de l'AFD
PIL	Division Pilotage stratégique et redevabilité
PLF	Projet de loi de finances
PPP	Partenariats publics-privés
QTE	Groupe Qualité, transparence et efficacité de Coordination SUD
RAC-F	Réseau Action Climat France
SGAE	Secrétariat général des affaires européennes
SSR	Santé sexuelle et reproductive
TTF	Taxe sur les transactions financières
URD	Lien Urgence-réhabilitation-développement
VOICE	Voluntary Organisations in Cooperation in Emergencies

Coordination du rapport : **Bénédicte Bimoko, Coordination SUD**
Maquette et mise en page : **KMOGRAF**
Imprimé par : **OTRAD SERVICES**



Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement
La coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale
14 passage Dubail - 75010 Paris
Tél. : 01 44 72 93 72
www.coordinationsud.org
sud@coordinationsud.org